

REVUE DE PRESSE CEUTA-MELILLA DU 6 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2005

SOMMAIRE

Analyses économiques	p 2
Analyses politiques	p 10
Réactions des acteurs officiels	p 16
Revue de presse quotidien africain	
• Politique continentale	p 28
• Politique régionale	p 31
Témoignages	p 34
Maroc, HCR et sort des migrants	p 48

ANALYSES ECONOMIQUES

Mehdi Lahlou : «Alger cherche à couper le Maroc de ses racines africaines» (Le Matin, 16 octobre 2005)

Cet expert des migrations évoque longuement le dossier des clandestins "Répondre à l'urgence" Face à l'explosion des migrations illégales, c'est le leitmotiv à Bruxelles lancé par les représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine. Tout le monde s'accorde à dire que le flot des clandestins ne va cesser de croître et que le Maroc a donc un besoin pressant d'une aide internationale pour mieux contrôler ses frontières. Pour comprendre les enjeux réels de cette douloureuse question, nous avons interrogé Mehdi Lahlou, économiste, membre du bureau politique du PSU (Parti socialiste unifié), chercheur sur la question migratoire, qui a consacré de nombreux rapports à cette tragédie.

Le Matin : Vous avez publié plusieurs rapports sur la question d'émigration des subsahariens; depuis quand portez- vous de l'intérêt à cette question ?

Mehdi Lahlou : Depuis 1998 précisément, j'avais mené une enquête avec une équipe d'enseignant de l'INSEA, à partir de Tanger, sur les résidents marocains en Europe.

J'avais remarqué qu'il y avait déjà à l'époque un nombre important de migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne, avec une dominance de Congolais et de Nigériens. En 1999, j'ai conduit un travail sur ce thème à l'Institut national de statistiques et d'économie appliquée avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population, puis en 2000 avec le soutien du BIT, nous avons produit un premier rapport sur la question en Juin 2002. A cette occasion, j'ai été jusqu'à Tamanrasset, en Algérie, soit aux confins la frontière algéro-nigérienne et algéro-malienne, dans le même cadre, j'ai mené un travail de terrain en Mauritanie, aux Iles Canaries et au Sahara marocain, et, bien sûr, dans les principales villes marocaines connues pour recevoir des migrants subsahariens .

Vous n'avez pas pour autant baissé les bras après le refus de la Commission européenne de lancer une étude exhaustive sur la question ?

Non, j'ai continué mes travaux sur le sujet, et l'un de mes derniers rapports à ce propos en date est sorti en mars 2005 .Il a été même placé sur le site officiel de la Commission européenne deux mois plus tard. Il retrace l'essentiel des évolutions du phénomène en intégrant les changements de la politique de migration européenne et marocaine.

Dès 1999, j'avais pensé que c'était là, un phénomène qui allait prendre de l'ampleur et que le Maroc était sur la première ligne. Il fallait être au courant, au moins sur le plan académique, de la montée en puissance d'un phénomène qui ne pouvait laisser indifférent. Sur le plan politique, les choses allaient progressivement devenir de plus en plus complexes pour un certain nombre de raisons relatives à la gestion des relations bilatérales entre la Maroc et l'Espagne et avec l'Union européenne, mais avec l'Algérie, dont tout le monde sait que ce n'est pas un fleuve tranquille. Rabat était en froid avec l'Espagne , à l'époque sous le gouvernement du Parti populaire,

notamment entre l'été 2001 et la fin de 2002.

Mais, à partir de la fin de l'année 2002 un projet de loi sur " l'émigration et l'immigration irrégulières au Maroc" était prêt, qui sera présenté dès le premier jour ouvrable de l'année 2003 (simultanément avec un projet de loi sur le terrorisme) au Parlement marocain. Il sera voté par les deux chambres à l'unanimité tout de suite après les attentats terroristes du 16 mai 2003 (ainsi que le texte de loi sur le terrorisme) et entrera en application en novembre 2003, sous l'intitulé de Loi 02-03.

Y a-t-il une relation de cause à effet entre ces deux questions de l'émigration et du terrorisme ?

Oui, il y a eu une confusion entre la question terroriste et la question migratoire. Quand le Maroc a présenté son projet de loi contre l'émigration et l'immigration irrégulière, les relations entre Rabat et Madrid se sont améliorées, les ambassadeurs des deux pays sont revenus à leurs postes à Madrid et à Rabat et la mécanique des relations s'est enclenchée de nouveau sous de nouveaux auspices. Ce qui n'a pas empêché Madrid de continuer à jouer un double jeu dans la région en signant un accord pour un "partenariat stratégique" avec l'Algérie et en fermant les yeux sur son approche migratoire .Les déclarations officielles espagnoles, notamment celles de la ministre ibérique des affaires étrangères d'alors, Anna de Palacio, l'attestent et cela permettait à l'Algérie, par un autre biais, de jouer encore plus sur le volet de l'affaiblissement de la position marocaine concernant la question du Sahara .

Pouvez-vous étayer ce constat qu'il s'agit bien, d'une question régionale euro africaine ?

Le Maroc l'avait bien compris au départ, il a dans ce sens soumis dès le 9 Octobre 2001 une demande officielle à l'Union européenne pour " un partage des responsabilités " dans la gestion des flux de migration clandestine, cependant il n'avait donné l'impression de demander pour cela que " la mise à sa disposition de moyens logistiques radars et unités d'intervention rapides lui permettant de mieux surveiller ses côtes et ses frontières terrestres ". C'est cela ces fameux 40 millions d'euro dont on parle depuis peu, et qui sont sur le tapis, en fait, depuis la visite d'une " Commission technique " européenne au Maroc au début de l'été 2002, et qui avait avancé la proposition de remettre au gouvernement marocain 42 millions d'euro pour " l'aider " à mieux contrôler ses frontières.

Dans cette question, et comme je l'ai souligné dans l'un de mes travaux, il ne s'agit pas comme le pensent certains Européens et des politiciens espagnols d'une " simple question de frontières " que les autorités marocaines peuvent résoudre quand elles le veulent .Contrairement à ce qu'ont écrit les journaux espagnols, le Maroc ne peut pas " ouvrir et fermer le robinet de l'émigration comme il le veut et quant il le désire ". Pour les autorités marocaines, il était de l'intérêt de l'Europe d'aider le Maroc à faire face à une situation où il n'est qu'un maillon d'une chaîne sur laquelle il n'a qu'une très faible prise

Une caricature d'un confrère, Rachid Nini, résume bien notre état d'esprit et rappelle que le Maroc n'est pas la Suède et que lui-même a sa propre misère et ses propres immigrés .Vous avez beaucoup travaillé cette question en partant du terrain, en effectuant des enquêtes sur la base d'entretiens avec les migrants

.Selon vous quelle approche faut il privilégier ?

De simples mesures de police ne peuvent prétendre résoudre l'immensité du problème .Il faut mettre en oeuvre nécessairement une approche globale et un véritable partenariat avec les pays d'origine, les pays européens de destination et, bien sûr, les pays de transit .Il faut bien sûr faciliter les retours volontaires et surtout combattre efficacement la traite des êtres humains. Dans un de mes rapports, j'ai conclu sur le fait que les problèmes posés et les populations concernées aujourd'hui et dans les années à venir sont tels, qu'il y a besoin d'une conférence euro africaine pour poser les fondements d'un cadre multilatéral de dialogue et de coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb et les principaux pays de départ de migrants illégaux d'Afrique sub-saharienne .

A la veille du dixième anniversaire de la déclaration de Barcelone , il faut tirer les conséquences de l'échec de dialogue et de résultat sur des questions comme celles relatives aux droits de l'homme ou des migrations et faire en sorte que le constat relevé par le Plan d'action Maroc du groupe Asile et Migration crée en 1998 et soutenant que la pauvreté, la famine les conflits armés et l'absence de perspectives d'emploi sont les principales raisons de ces migrations illégales , en provenance du Nigeria , du Mali et de la République du Congo soit pris suffisamment en considération pour être traduit rapidement dans des programmes de développement économiques locaux et régionaux conséquents .

D'où viennent précisément ces candidats à l'émigration, par quels couloirs et désert passent ils et comment peuvent ils subsister dans des conditions extrêmement pénibles ?

Les différentes enquêtes sur le terrain que j'ai menées ou auxquelles j'ai pris part en Algérie, en Mauritanie au Sénégal, aux Îles Canaries et en Espagne continentale (et évidemment au Maroc) montrent qu'ils traversent un certain nombre de couloirs .En partant du point le plus éloigné, l'actuelle RDC, ils passent par le Cameroun, le Nigeria, ensuite le Niger (par un point focal qui est la ville d'Agadez), puis, de là l'Algérie par Tamanrasset. Un autre couloir longe la côte ouest africaine et "remonte" vers l'Algérie, puis le Maroc, par le Ghana ou la Côte d'Ivoire, puis le Burkina Faso et le Mali Burkina, un autre couloir débouche à l'extrême sud-est du Maroc en parcourant le Mali puis la Mauritanie (c'est par ce couloir-là qu'opère plus particulièrement le polisario, et c'est ce couloir qui a vu arriver des migrants asiatiques, notamment depuis 2003).

Mais les migrants passent principalement par la frontière malo-algérienne ou nigéro- algérienne à partir d'Agadez. Cette dernière route arrive à Tamanrasset, ce qui permet aux candidats à l'émigration de travailler dans les champs, les oasis, ou dans les petits bourgs effectuant des travaux de terrassement, de construction, de plomberie, et autres services, parfois même au profit de collectivités locales, c'est-à-dire de l'Etat. L'objectif étant pour eux de ramasser un petit pécule pour entrer au Maroc, à Oujda, par Maghnia, l'autre ville frontière algérienne.

Il y a ensuite plusieurs voies de passage qui vont vers Nador , Mélilia et/ou Sebta ou bien Fès puis Sebta à travers Tétouan ou bien de Mahgnia à Oujda puis Fès et Rabat d'où des migrants vont se diriger vers le sud marocain, entre Tarfaya et Boujdour. C'est là qu'ils emprunteront les pateras pour aller aux îles Canaries (à Fuerteventura,

plus particulièrement, cette ville étant distante de moins de 80 km des côtes sud-atlantiques marocaines) .

Il y a donc deux voies maritimes, les côtes sahariennes vers les îles Canaries et celle de Melilla et le détroit de Gibraltar .Vers le début 2004 ,il y a eu de nouvelles voies de passage par la Mauritanie et, nouvelle donnée , l'ONU annonce par le biais de l'un de ses rapports sur la situation au Sahara (en décembre 2004) que le polisarïo intervient comme un élément des mafias qui participent au trafic des vies humaines à partir du Mali et /ou du territoire algérien .

On a vu aussi apparaître en 2003/ 2004, des migrants d'autres continents , des Indiens , des Pakistanais, des Bengalais en provenance de New Delhi , qui atterrissent à Bamako , et qui sont pris en charge par les mafias locales et aussi par le polisarïo, qui ne peut absolument pas faire cela sans quelque accord du gouvernement d'Alger.

Beaucoup de chiffres sont avancés ici et là, peut on avoir une idée plus précise sur le nombre ?

Le chiffre se situe dans une fourchette comprise entre 15 à 20 000 personnes – la Commission vient de parler dernièrement de 10.000 migrants subsahariens qui se trouveraient aujourd'hui au Maroc. Si on compare ce chiffre avec le nombre de migrants du monde, il y a quelques 200 millions de migrants ou avec les migrations sud sud, on découvre que ce n'est pas aussi phénoménal que l'on est en train de le présenter du coté européen, et parfois même au Maroc, y compris par des officiels.

Il faut savoir d'autre part que sur les entrées illégales sur le territoire espagnol, seules 15% se font par mer à partir de l'Atlantique ou de la Méditerranée .Les 85 % qui restent se font par air et proviennent pour l'essentiel d'Amérique latine.

Il y a en Espagne (en 2005) 3,5 millions d'étrangers, sur ce nombre il y a près de 600 000 Américains, quasiment le même nombre d'Européens, un peu moins de 1,2 million de Latino Américains et entre 500 à 600 000 Africains, dont les Marocains et autres Maghrébins.

Quelle peut être la position du Maroc ?

Le Maroc doit avoir une stratégie de respect de sa souveraineté nationale et une autonomie dans sa décision politique. Il ne faut pas céder aux pressions européennes car elles risquent de remettre en question la politique marocaine en Afrique qui a été bâtie sur de longues décennies. Il s'agit de préserver les intérêts africains du Maroc pour mieux défendre les intérêts du Maroc dans l'affaire du Sahara plutôt que de se soumettre à une espèce de diktat euro espagnol...

Une des questions importantes que l'on peut se poser, c'est que peut faire le Maroc dans ces circonstances dramatiques ?

Il faut partir d'un constat, le Maroc n'est pas un espace de richesse en mesure de recevoir une population étrangère dans des proportions significatives. Il n'est pas question de créer un " appel d'air " pour une immigration clandestine de résidence qu'il sera par la suite impossible d'entretenir et après de stopper. Ce problème de

migration subsaharienne n'est pas un problème du Maroc seul, c'est une problématique euro africaine .

Il ne peut être résolu par les seuls moyens militaires ou policiers . Seul le développement social et économique de l'Afrique est en mesure de réduire la propension aux départs des migrants .

Il faut aussi, parallèlement, dire que l'Algérie est un élément stratégique dans la gestion des flux migratoires.

C'est la frontière algérienne qui détermine la frontière marocaine à l'Est et au Sud . Si l'Algérie ne ferme pas ses frontières , nous continuerons à avoir un flot incessant de jeunes migrants qui veulent passer en Europe. Aujourd'hui, l'Algérie ne fait rien de ce point de vue, elle dispose et met en œuvre, d'une façon ou d'une autre, sa forte capacité de nuisance sur le Maroc et tout ce qui peut selon elle le gêner est bon pour le pouvoir algérien, y compris surtout le dénigrement.

Si la question des migrants et son traitement peuvent peser sur les relations du Maroc avec les pays africains ,cela constitue du pain bénit pour Alger qui a tout fait pour couper le Maroc de ses racines africaines .Et si au passage ,on peut démontrer que le Maroc est au service de l'Europe en le poussant à la faute ,on arrivera encore mieux à ternir son image et à l'isoler davantage sur la question du Sahara. Machiavélisme, cynisme ?...

Quelle position avec l'Europe ?

Il faut être réaliste .Les Européens sont de plus en plus conscients qu'il y a là un gros problème mais ils veulent qu'on le résolve à leur place ! L'Europe veut d'abord protéger le niveau de vie de sa population, ses conditions de bien être et sa sécurité .

Il faut cependant qu'on puisse lui dire que tout cela a un prix et lui demander un partage des richesses un peu moins déséquilibré dans une économie de plus en plus mondialisée.

L'Europe a intérêt à ce que le Maroc se développe et devienne une puissance régionale pour jouer le rôle de relais de développement avec l'Afrique, ce qui lui permettra de retenir le cas échéant une partie de ces migrants qui pourront s'installer en toute légalité ou venir, comme c'est déjà le cas depuis des années, étudier au Maroc.

Propos recueillis par Hassan Alaoui | LE MATIN

<http://www.lematin.ma/mailling/article.asp?an=&id=natio&ida=53293>

La frontière la plus inégalitaire au monde, par Íñigo Moré (Le monde, 19 octobre 2005)

français, espagnol

Les assauts massifs contre les barrières de Ceuta et Melilla ne sont pas un pur problème de sécurité. Le fait est que ces barbelés délimitent la frontière la plus inégalitaire, en termes économiques, de toute l'Union européenne et même de l'OCDE.

Le PIB espagnol par habitant est quinze fois supérieur à celui du Maroc, alors que la différence n'est que de six contre un entre les Etats-Unis et le Mexique. Dans le monde entier, seules quatre autres frontières sont plus inégalitaires que celle qui sépare l'Espagne du Maroc. Mais toutes bordent des pays pour lesquels les statistiques sont très peu fiables et qui échappent aux normes comptables internationales. Autrement dit, si l'on s'en tient uniquement aux statistiques fiables, la frontière hispano-marocaine est bien la plus inégalitaire au monde. Cela étant posé, le plus curieux n'est pas que Ceuta et Melilla soient prises d'assaut, mais que les barrières tiennent encore debout.

La tentation est bien trop grande pour les candidats à l'immigration : une maison neuve coûte au Maroc 6 000 euros (oui, une maison, pas le mètre carré), soit à peine un an de salaire minimum en Espagne. Cette somme permet d'acheter deux propriétés agricoles en Mauritanie, et même quatre dans les pays subsahariens comme le Mali, où la production de biens par habitant ne dépasse pas 500 dollars par an. La tentation est immense, c'est pourquoi l'Espagne est condamnée à devoir sans cesse surélever les enceintes autour de Ceuta et Melilla et renforcer les effectifs de police. Sans pour autant parvenir à résoudre le problème.

A la frontière entre Etats-Unis et Mexique, où le fossé économique n'atteint pas la moitié de ce qu'il est dans le cas hispano-marocain, cela fait des décennies qu'est mobilisé tout un arsenal en matière de sécurité : surveillance électronique, barrières électrifiées et même groupes de civils armés qui patrouillent pour leur compte, allant souvent jusqu'à tuer les émigrants. Sans compter un régime migratoire des plus sévères, qui permet à peine aux clandestins d'espérer un jour une régularisation. Pourtant, cette stratégie sécuritaire ne paie pas. Les Latinos, qui continuent d'affluer aux Etats-Unis, sont déjà la première minorité du pays, devant les Afro-Américains.

Pour s'attaquer à la question des frontières hispano-marocaines, il faut avoir à l'esprit que l'un des problèmes majeurs vient du différentiel de développement. Les habitants de Melilla l'ont compris : les principales institutions de l'enclave se sont unies pour créer une Fondation pour le développement hispano-marocain, chargée d'apporter la prospérité au-delà de la barrière. Lorsqu'on l'envisage comme un problème de développement, il devient évident que la question n'est pas spécifiquement espagnole.

Le problème est européen, puisque cette frontière est la plus inégalitaire d'Europe. Il existe certes un commissaire européen chargé du développement. Mais, curieusement, il ne semble pas avoir pris conscience de l'enjeu du voisinage. Le Maroc est l'un des principaux bénéficiaires des aides européennes, mais celles-ci sont distribuées sans tenir compte de la destination finale. Actuellement, l'Union participe ainsi à la construction d'une décharge à Essaouira, dans le sud du pays. Si la décharge s'était faite à Nador [*ville voisine de Melilla*], le bénéfice aurait été le même pour le Maroc, mais cela aurait aussi permis d'améliorer la situation écologique de l'enclave espagnole et, du même coup, d'atténuer le fossé économique avec le Maroc. Car, contre la fameuse barrière, côté marocain, on voit s'entasser des milliers de poubelles qui sont autant de preuves des terribles disparités avec l'autre côté.

Il est étonnant que Bruxelles n'ait pas trouvé de mécanisme lui permettant de privilégier les aides aux régions marocaines situées près des frontières avec l'Europe. Et ce d'autant plus que ce problème de voisinage existe sur nombre des frontières extérieures de l'Union où les différences dépassent les proportions américano-mexicaines : entre la Grèce et la Macédoine, par exemple (8,3 contre 1), ou entre la Hongrie et l'Ukraine (6,2). Ce problème généralisé est une conséquence directe du succès de l'UE : les pays membres se développent plus et plus vite que les pays tiers. Voilà pourquoi une ceinture d'inégalités délimite aujourd'hui l'Union.

Iñigo Moré est un spécialiste espagnol de l'économie internationale.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-700926,0.html>

La frontera más desigual de la UE (El País, 10 octubre de 2005)

Los asaltos masivos a la valla de Ceuta y Melilla no son sólo un problema de seguridad y no se van a resolver sólo con medidas de seguridad. Su causa es muy diferente y también su solución. Simplemente, esas vallas delimitan la frontera más desigual en términos económicos de la Unión Europea o de la OCDE.

El PIB *per cápita* de España multiplica por 15 al de Marruecos, cuando el de Estados Unidos multiplica sólo por seis al de México. En todo el mundo, sólo hay otras cuatro fronteras más desiguales que las hispano-marroquíes, aunque todas implican a países de muy escasa fiabilidad estadística y que no están sometidos a normas contables internacionales o a la vigilancia de Eurostat. Dicho con claridad, la frontera hispano-marroquí es la más desigual del mundo, considerando sólo las de estadística fiable. Desde ese punto de vista, lo extraño no son los asaltos a Ceuta y Melilla, sino que la valla todavía se tenga en pie.

La tentación es demasiado grande para los emigrantes. Por ejemplo, una casa en Marruecos de nueva construcción se puede comprar por 6.000 euros (la casa entera no un metro cuadrado), apenas un año de salario mínimo en España. Con la misma cantidad se pueden comprar dos fincas agrícolas en Mauritania o cuatro en países subsaharianos como Malí, un país donde cada ciudadano produce anualmente bienes por un valor medio inferior a 500 dólares. Frente a la magnitud de esta tentación, España está condenada a seguir elevando las vallas de Ceuta y Melilla, y a reforzar la guarnición de guardias civiles. Pero esto no resolverá el problema. Los emigrantes no saltan la valla porque les parezca fácil, ni porque el régimen migratorio les asegure su permanencia en España. Saltan la valla impulsados por la miseria que dejan atrás. Y cuanto mayor sea la diferencia económica que les separa de España mayor será también el impulso.

En la frontera entre EE UU y México, donde la diferencia económica no llega a la mitad que el caso hispano-marroquí, han aplicado desde hace décadas todo el arsenal concebible de métodos de seguridad incluyendo vigilancia electrónica, vallas electrificadas e incluso patrullas de civiles armados que vigilan por su cuenta, muy a menudo asesinando a los emigrantes. Todo ello, con un régimen migratorio extremadamente rígido que apenas ofrece esperanzas a los ilegales de regularizar su situación. Pero este enfoque de seguridad ha sido inútil. Los latinos siguen llegando y, por cierto, hoy ya son la principal minoría del país, desplazando a los afroamericanos. El problema de las fronteras hispanomarroquíes debe de ser abordado considerando que uno de los problemas es el diferencial de desarrollo con nuestro vecino. Algo que hacen los propios melillenses, cuyas principales instituciones se han unido para crear una Fundación para el Desarrollo Hispano-marroquí que lleve prosperidad más allá de la valla. Analizándolo como un problema de desarrollo, lo primero que salta a la vista es que esto no es un problema español.

Se trata de un problema europeo, pues esa frontera es la más desigual de Europa.

Curiosamente existe un Comisario Europeo a cargo de Desarrollo. Pero resulta sorprendente que no haya caído en la dimensión de vecindad de este asunto.

Marruecos es uno de los principales destinos de la ayuda europea, pero Bruselas otorga la ayuda independientemente de su localización. En este momento, colabora en la construcción de una descarga de residuos en Essaouira, al sur del país. Si esa descarga se construyera en Nador, Marruecos se iba a beneficiar igual, aunque la situación medioambiental de Melilla mejoraría de forma notable y el escalón económico que separa a esta ciudad de Marruecos se atenuaría.

Pegadas a la famosa valla desde el lado marroquí hay miles las bolsas de basura que anuncian las diferencias atroces con el otro lado.

Resulta sorprendente que Bruselas no haya encontrado algún mecanismo para privilegiar las ayudas a Marruecos cerca de su frontera con Europa. Mucho más pensando que este mismo problema de vecindad se da en muchas fronteras exteriores de la Unión Europea, entre las que la hispano-marroquí no es la única con un escalón superior al que separa Estados Unidos de México. Ya sea

entre Grecia y Macedonia (escalón de 8,3) o entre Hungría y Ucrania (6,2) se trata de un problema generalizado, que emana del éxito de la Unión Europea.

Simplemente, los miembros se desarrollan más, y más rápido que los no miembros. Por este motivo, un cinturón de desigualdad rodea la Unión Europea.

Como es natural, también sería razonable que España privilegiara la cooperación con Marruecos en torno a las fronteras de Ceuta y Melilla. España no va a percibir en lo más mínimo los efectos de un proyecto localizado en el sur marroquí, pero Ceuta va a reducir las tensiones que sufre si se ejecutara en Castillejos. Y desde luego parece sensato dotar con recursos a las entidades que están especializadas en esa frontera y tienen un compromiso específico con su desarrollo. Y las hay tanto del lado marroquí como del español. Pero esto sólo aliviaría alguno de los síntomas. No resolverá el problema que es el muy escaso desarrollo comparativo de Marruecos. Es cierto que la situación actual de nuestro vecino es de su entera responsabilidad y que España ha logrado insertarse entre los países más ricos del mundo por sus propios esfuerzos.

Pero por mucho que el subdesarrollo marroquí sea culpa de Rabat, la desigualdad ha alcanzado un nivel tan atroz que el perjudicado no sólo es Marruecos, también España sufre las consecuencias. La única forma de afrontarlas es compartir una parte de esa riqueza con Marruecos por medio un plan sensato de desarrollo que ofrezca a los ciudadanos marroquíes, y no sólo a alguna de sus élites, la posibilidad de un destino mejor. De otro modo, los asaltos a Ceuta y Melilla tienen más posibilidades de agravarse en los próximos años que de atenuarse.

Íñigo Moré es analista especializado en economía internacional.

http://www.almendron.com/politica/pdf/2005/spain/spain_3133.pdf

Ponerle vallas al hambre, por Augusto Zamora,(El Mundo,19 de octubre 2005).

espagnol

Un paralelo entre las políticas europeas de inmigración y las de Estados Unidos: las fronteras y el rechazo a los desiertos

La decisión del Gobierno español de elevar una nueva valla de separación entre Ceuta y Melilla y Marruecos, como medio para impedir nuevos asaltos de emigrantes, daría risa a Buñuel y podría ser un tema de película para Passolini, dado lo surrealista e innoble de la medida.

Surrealista, porque unos cuantos centenares de metros más de alambres y ubos no detendrán la marea de africanos que el hambre trae a los lindes de Europa. Innoble, porque será el último de los monumentos que el racismo y la mezquindad europeos eleven en tierras africanas. También una nueva expresión de estolidez, pues reclusos en su voluntaria ceguera rehúsan ver la realidad y aprender de la experiencia de Estados Unidos.

Hay, en ese país, una larguísima muralla de 150 kilómetros, dotada de sensores de calor, videocámaras, rayos láser y sistemas de alarma controlados desde satélites, para impedir que los emigrantes latinoamericanos alcancen el sueño americano. La medida logró disminuir radicalmente el paso por esos 150 kilómetros, pero no por los otros 2.900 kilómetros de frontera.

La muralla tuvo un efecto colateral: elevar el número de víctimas entre los que intentaban cruzar a EEUU. En el año 2000, la cifra de emigrantes muertos fue de 383. Hasta agosto de 2005, la cifra ascendía a 415 muertos. La causa era simple. Mafias y desesperación han abierto nuevas rutas por lugares más inhóspitos del desierto, donde morían de hambre y sed, tras ser abandonados por sus guías o simplemente extraviarse.

Varias ONG, entre ellas Rescate, Coalición de los Derechos Humanos de Arizona y Human Borders, creen que las cifras de víctimas son mayores y que sólo mexicanos han muerto alrededor de un millar, según un informe presentado en mayo pasado.

Un portavoz de las ONG afirmó que el mayor número de muertes se produce en las fronteras de Arizona y Tejas por mordeduras de serpientes, accidentes, hambre, frío y deshidratación. No obstante la mortandad, cada año 2 millones de mexicanos cruzan la frontera y 500.000 se quedan.

Ante el fracaso de muros y patrullas, en el Estado de Arizona han surgido patrullas fronterizas de voluntarios blancos, dispuestos a presentar batalla a los desamparados emigrantes hispanos. La gobernadora ha desoído las protestas de México y dejado la frontera en manos de pistoleros y de los nuevos cazadores de indios. Pese a todo, la marea hispana sigue incontenible, cambiando para siempre el rostro y la lengua de EEUU.

Lo mismo ocurrirá en Europa. Empujados por el hambre y la desesperanza, millones de seres humanos seguirán fluyendo por las nuevas rutas que serán abiertas cada vez que las policías cierren otras, sin más efecto que aumentar el número de víctimas mortales. Y a mayores dificultades, más mafias y precios más altos para pagar por el traslado 1.400 millones de personas viven con menos de dos dólares al día. El 60% de la Humanidad pasa hambre o sufre calamidades. Más de cinco millones de personas mueren de sida al año. Los países del Norte, por cada dólar que invierten en Africa, extraen 9. Hay 400 millones de niños esclavos... ¿Piensa alguien seriamente que unos metros más de alambres y tubos detendrá el tsunami humano provocado por un orden económico inmoral e injusto?

La solución no son vallas, policías y perros. Es cambiar drásticamente las reglas del juego económico mundial. Distribuir la riqueza, promover la justicia social y hacer valer los derechos económicos, sociales y culturales entre los pobres del mundo. Lo demás es engaño. Querer curar los cánceres con aspirinas.

Pretender ponerle vallas al hambre.

Augusto Zamora R. es profesor de Derecho Internacional Público y Relaciones Internacionales en la Universidad Autónoma de Madrid.

http://www.almendron.com/politica/pdf/2005/spain/spain_3130.pdf

ANALYSES POLITIQUES

français

Le point de vue hypocrite du gouvernement français: extrait de la conférence de presse de D.de Villepin après le sommet franco-espagnol de Barcelone le 10 Octobre 2005.

Q - Monsieur Villepin, vous dites soutenir l'idée espagnole d'une conférence Europe/Afrique sur l'immigration, concrètement, comment la France peut aider, justement pour cette conférence, vis à vis notamment de ses traditionnels partenaires africains ?

R - Il n'y a aucune incompatibilité, bien au contraire. Nous avons une relation très ancienne avec l'Afrique et, forts de cette relation, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de raccourci qui puisse permettre d'être efficace dans une politique d'immigration. C'est au contraire une grande ambition et l'Europe a développé au fil des dernières décennies quelques grandes politiques.

La conviction qui est celle de la France, que défend le président de la République et que je défends avec le gouvernement, est que nous avons besoin d'une grande politique d'immigration qui comporte différents volets, certains incitatifs, d'autres plus répressifs dans le domaine du contrôle des frontières. Nous devons utiliser l'ensemble des moyens mais nous ne ferons pas l'économie d'une politique ouverte, généreuse dans le domaine du co-développement, qui soit véritablement

dans l'intérêt des deux pays.

Alors, qu'il y ait un volet coopération, développement, qu'il y ait un volet contrôle des frontières, c'est essentiel. Contrôle des frontières pour aider ces pays à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'hémorragie vers le nord. Aider les pays de transit à mieux contrôler leurs propres frontières afin d'éviter qu'ils ne tentent des aventures dont on a vu qu'elles comportaient souvent tant de drames. Et développer aussi un volet qui est celui de la politique de sécurité parce que c'est un problème auquel nous nous heurtons, qui est un élément central dans nos préoccupations mais aussi un élément de préoccupation pour les pays du Sud et, de la même façon, pour une véritable politique de l'emploi.

Donc, vous le voyez, il y a plusieurs domaines qui doivent être conjugués ensemble pour faire une grande politique de l'immigration, ce n'est pas une politique que l'on peut mener à l'échelle d'un Etat seul, ce n'est pas une politique qu'on peut mener dans le cadre de relations strictement bilatérales, c'est une politique qui implique véritablement l'engagement de l'Europe.

Bien sûr, la France, dans les relations qu'elle a avec l'Afrique dans le cadre des rencontres régulières, des sommets entre la France et l'Afrique, fera avancer, fera des propositions et l'objectif c'est bien, avec nos amis espagnols, de mettre ensemble nos idées pour aboutir à une véritable proposition formelle lors du prochain sommet européen. Je crois que nous avons besoin d'aller plus loin, de franchir une étape et de faire en sorte que chacun prenne ses responsabilités. Tous nos pays sont confrontés aujourd'hui à cette question de l'immigration, nous devons la traiter avec courage, avec audace, avec imagination. C'est dire que plusieurs de ses politiques, qui souvent sont utilisées chacune séparément, doivent être reliées pour une véritable ambition partagée de part et d'autre de la méditerranée.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/bulletin.asp?liste=20051018.html> - Chapitre3

Belguendouz : "L'Europe harcèle le Maroc", (Aujourd'hui le Maroc", 10 octobre 2005)

Selon Abdelkarim Belguendouz, professeur à l'Université Mohammed V et spécialiste des phénomènes migratoires, le Maroc ne doit plus céder à la pression de l'Union européenne en matière du problème de l'immigration clandestine des Subsahariens.

ALM : Actuellement, le Maroc est accusé de maltraitance envers les immigrants subsahariens notamment par Médecins Sans Frontières (MSF).

Qu'en pensez-vous ?*

Abdelkarim Belguendouz : À mon humble avis, MSF a des actions sur le terrain et elle est plutôt réservée. Généralement les informations des équipes de MSF sont sûres. Et c'est pour cette raison que je leur donne plus de crédibilité. Le rapport en lui-même ne traite pas de l'ensemble de la question, mais il relativise. Les membres de l'équipe de MSF ont recueilli en fait les propos des personnes qui sont venues bénéficier des soins de cette organisation.. C'est ainsi qu'ils ont établi ce rapport à partir des témoignages de ces immigrants ayant besoin de soins médicaux. Au début, en rédigeant ce document, les équipes de MSF ne cherchaient pas le scandale, leur but était d'abord d'informer et d'attirer l'attention des autorités et dans un second temps voir comment les choses peuvent être améliorées. Au cours de ces dernières semaines, on a enregistré de multiples assauts où l'on a assisté au décès de plusieurs subsahariens touchés par des balles. Les autorités

marocaines ont reconnu finalement que ce sont elles qui ont tiré ces balles. Au-delà de tout cela, je pense que le Maroc est tombé dans un piège.

Quel piège ?

Sebta et Mellilia sont des villes marocaines ou espagnoles ? Les autorités marocaines sont en train de passer en second plan cette revendication nationale. Il faut reconnaître qu'il s'agit là des deux derniers vestiges coloniaux en Afrique. Reprendre les Subsahariens est le piège qu'a tendu l'Union européenne au Maroc. Cette entité harcèle le Maroc et veut lui faire jouer le rôle de gendarme ou d'auxiliaire. On parle désormais de rapatriement... Mais, ce n'est pas un rapatriement! Reconduits sur les territoires nationaux, le Maroc, à son tour, ramène ces Subsahariens en Algérie. Cela n'est pas un rapatriement, c'est un ping-pong humain. C'est un problème qui doit être réglé par l'ensemble des pays de la région, notamment les pays limitrophes de l'Algérie. C'est pour cela que l'Europe est invitée à revoir sa politique avec son environnement extérieur.

À votre avis quelle est la solution adéquate pour régler ce problème ?

Très souvent, on sait ce qu'il ne faut pas faire. Mais, c'est difficile de savoir ce qu'il faut faire. Je pense qu'il ne faut plus traiter la question de l'immigration clandestine uniquement sous l'angle sécuritaire. Le Maroc ne doit plus céder à la pression européenne et devra cesser de vouloir donner des gages à l'étranger. Ce n'est pas d'ailleurs le rôle du Maroc. À noter qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question d'argent (assez ou pas assez fourni par l'Europe), mais d'une question de principe. Le Maroc est un pays africain qui a ses intérêts géostratégiques et développe sa propre politique envers l'Afrique. Le Roi Mohammed VI a exprimé récemment un vif élan de solidarité avec certains pays africains.

Que pensez-vous du discours des autorités marocaines tenus à propos de ce sujet ?

Je pense que le gouvernement ne communique pas concernant ce sujet-là. On n'a pas encore assisté à un débat réel autour de cette question. Avec ce débat, je pense que l'Union européenne cessera de harceler le Maroc. Quand je parle de discours officiel, j'inclus également les médias officiels. À noter que nous n'avons toujours pas de chiffres exacts concernant ces Subsahariens; on parle de dizaines de milliers, mais nous ne disposons pas encore de statistiques précises. Généralement, les informations relayant ces « invasions » et autres « campagnes de ratissage ou d'assainissement » sont accompagnées de commentaires triomphalistes. Des fois, on note carrément une certaine concurrence entre tel ou tel gouverneur de telle ou telle région fier d'avoir arrêté plus de clandestins !

<http://www.aujourd'hui.ma/couverture-details40419.html>

Loin de Ceuta et de Melilla... , Catherine Simon (Le Monde, 16 octobre 2005)

Dans un autre siècle, la ville de Melilla, minuscule grain d'Espagne posé à l'extrême nord du Maroc, comptait 65 000 habitants et un seul centre de rétention, baptisé La Grania, où patientaient quelque 250 candidats à l'exil. Parmi eux, beaucoup d'Algériens, fuyant les violences dans leur pays. La Croix-Rouge locale leur apportait de quoi manger et des bénévoles catholiques de la congrégation Maria Immaculada leur donnaient des cours d'espagnol ou de

guitare. C'était il y a sept ans à peine. La double haie grillagée, contre laquelle des foules de migrants noirs lancent aujourd'hui l'assaut, était en cours de construction.

A l'époque, les Algériens indésirables étaient renvoyés "discrètement", selon l'expression d'un militant local des droits de l'homme, raflés ici et là, puis embarqués incognito sur un bateau pour Oran. Nettement moins nombreux, les Subsahariens, comme on ne les appelait pas encore, étaient parfois placés de force dans un avion. Durant l'été 1996, une centaine d'entre eux furent ainsi refoulés en bloc, sans souci de leurs nationalités, vers la Guinée-Bissau. L'affaire ne fit pas grand bruit.

Faut-il s'en choquer ou s'en étonner ? Comme le rappelle l'universitaire Mohamed Khachani, docteur en économie et président de l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations (Amerm), si périlleuse qu'elle soit, la traversée du détroit de Gibraltar cette minuscule portion de Méditerranée devenue "l'un des plus grands cimetières du monde" ne doit pas faire oublier que les principaux passages de l'émigration clandestine restent les ports et les aéroports.

En 2002, "seulement 15 % des migrants" entrant illégalement en Espagne l'ont fait par le détroit de Gibraltar, précise le professeur Khachani. A l'instar des naufragés du détroit et de ses tragédies, les barbelés de Ceuta et de Melilla sont un miroir grossissant, qui mélange la brutale réalité vécue par des Africains en quête d'une vie meilleure, et les fantasmes d'une Europe assiégée.

Il y a pourtant du neuf dans cette litanie de malheurs, où la fatalité ne tient qu'une faible part. Tout d'abord, le fait que, depuis 2003, "pour la première fois", relève Mohamed Khachani, le nombre de migrants subsahariens arrêtés alors qu'ils tentaient de passer du Maroc en Espagne "a dépassé celui des nationaux".

Cette année-là, selon les chiffres du ministère marocain de l'intérieur, 23 851 Subsahariens ont été appréhendés, contre 12 400 Marocains. Les pays dont les ressortissants sont les plus nombreux à avoir été arrêtés sont le Mali, le Nigeria, la Guinée et la Sierra Leone.

VAGUES MIGRATOIRES

Les années suivantes n'ont pas démenti cette inflexion : les Africains, en particulier les Africains de l'Ouest, sont désormais plus nombreux que les Maghrébins à tenter, par les voies les plus périlleuses, de gagner illégalement l'Europe. Dans les années 1980 et 1990, c'étaient surtout les pays d'Afrique de l'Est, tour à tour ravagés par la sécheresse et les guerres (Somalie, Erythrée, Ethiopie et Soudan), qui fournissaient les gros contingents de réfugiés, rappelle Meera Sethi, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, Genève), dans un rapport publié en 2005. Au cours des cinq dernières années, les vagues migratoires ont "glissé" vers l'Afrique centrale (génocide au Rwanda, guerre civile au Burundi, conflits meurtriers dans l'ex-Zaïre et au Congo-Brazzaville), puis vers l'Afrique de l'ouest.

Ainsi, la Côte d'Ivoire, longtemps terre d'immigration, est devenue depuis septembre 2002 un pays que l'on fuit. Les populations de la Sierra Leone et du Liberia, martyrisées par des années de terreur, comme les ouvriers agricoles et les commerçants du Burkina Faso, de Guinée, du Mali ou du Ghana, qui avaient trouvé en Côte d'Ivoire paix et travail, doivent chercher leur salut ailleurs. Depuis la fin 2002, le conflit ivoirien a jeté sur les routes près de 4 millions de déplacés (à l'intérieur ou à l'extérieur du pays), tandis que l'escalade militaire qu'a connue le Liberia en juillet 2003 en a produit plus de 3 autres millions, précise Meera Sethi.

Certes, l'immense majorité de ces populations, trop affaiblies pour rêver d'un quelconque Eldorado, est appelée à rester en Afrique. Mais la pression est là. L'attrait de la mobilité fait le reste : les candidats à l'exil, pour qui la distance n'est plus un obstacle, sont souvent âgés de moins de 30 ans. Beaucoup sont diplômés. Un sur cinq est une femme. Leur profil a profondément changé, tout comme les chemins qu'ils empruntent et les pays où ils s'arrêtent.

Comparé à l'Afrique subsaharienne, "le Maghreb apparaît comme un pôle de prospérité et de paix relative", relève l'expert de l'OIM. L'efficacité des systèmes de contrôle mis en place dans le sud de l'Espagne, le verrouillage de plus en plus serré des frontières européennes expliquent que les pays du Maghreb soient en passe de devenir des escales permanentes pour les migrants subsahariens.

Les onze morts de Ceuta et de Melilla vont-ils changer la donne ? "Alors que la responsabilité de ces drames incombe en premier lieu à l'Union européenne, celle-ci demande au Maroc, espace de transit, de faire le sale boulot en l'acculant à accepter le rapatriement des migrants !", s'indigne le professeur Mohamed Khachani. "La politique d'externalisation de la gestion des flux migratoires menée par l'UE, renchérit son confrère Mehdi Lahlou, de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (Insea) de Rabat, n'a qu'un seul objectif : installer au Maroc et dans l'ensemble des pays maghrébins, non pas des espaces d'asile, mais de véritables centres de rétention."

CONFÉRENCE EURO-AFRICAINE

Dans le rapport publié par l'Institut universitaire européen, en mars, Mehdi Lahlou appelle à la tenue d'une conférence euro-africaine, afin d'instituer un "partenariat économique et de développement, seul en mesure de réduire les pressions migratoires dans un continent bientôt peuplé de plus d'un milliard de personnes". Malgré les promesses faites ces jours-ci par Madrid et Rabat, les pays de l'Union ne semblent pas pressés d'aller dans ce sens.

Le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, emboîtant le pas au président du conseil italien, Silvio Berlusconi, vient de rendre visite au colonel Kadhafi. La Libye ne rechigne guère, on le sait, à jouer au cerbère de l'Europe. Les camps et les prisons, où elle entasse déjà les migrants africains, recevront-ils demain le titre de centres d'accueil et de transit et la bénédiction de l'Union européenne ?

En Libye, comme en Algérie, "l'essentiel des refoulements se fait par camions", affirme le géographe algérien Ali Bensaad (Iremam, Aix-en-Provence) dans la revue Maghreb-Machrek, à paraître ces prochains jours. Ces opérations consistent, le plus souvent, "à se débarrasser des migrants dans des no man's land désertiques". A Tin Zouatin, par exemple, sur la frontière algéro-malienne, 300 à 600 personnes auraient été refoulées, assure Ali Bensaad, au rythme de une à deux fois par semaine entre décembre 2004 et janvier 2005. Loin des barbelés et des caméras, loin de Ceuta et de Melilla...

Catherine Simon

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-699760,0.html>

Le Maghreb pris entre deux feux, (Ali Bensaad, Le Monde, 28 octobre)

En étau. Le Maghreb est pris entre une Europe qui se verrouille et une Afrique que la contraction du monde amène à ses portes. Assignés au rôle de limes/, /les pays maghrébins ont revêtu l'habit du "supplétif de la répression", amplifiant à l'égard des migrants africains des violations qu'ils exercent déjà contre leurs citoyens. Ils répondent ainsi aux injonctions de l'Europe, qui les oblige à réadmettre, en plus de leurs nationaux, les migrants qui ont transité par leur territoire. En outre, elle leur impose une "assistance" policière directe dans la surveillance des flux migratoires. Mais, surtout, elle joue du chantage à l'aide. Ses dirigeants ont été explicites, en novembre 2004, en parlant « d'intégration complète de la question de l'immigration dans les relations existantes et futures de l'UE avec les pays tiers ». Ils ont exigé « le renforcement des capacités aux frontières méridionales de l'UE » tout en promettant une aide aux « pays qui font preuve d'une réelle volonté de s'acquitter des obligations qui leur incombent ». A la conditionnalité démocratique, l'Europe a substitué une conditionnalité migratoire.

Mais, ce faisant, l'Europe ne tourne pas seulement le dos aux valeurs fondamentales de son traité, elle multiplie aussi les facteurs de fragilisation à ses portes méridionales. Le renforcement de la fonction répressive des pays maghrébins alors que leur passif démocratique est déjà lourd ne peut qu'alimenter, en plus de l'instabilité, l'émigration de leurs propres citoyens. Cette politique tend à vider l'Etat-nation de sa substance, d'où un affaiblissement de ses capacités de régulation sociale et spatiale, en particulier, le contrôle de son territoire. Affaiblissement qui ne nuit nullement à la perpétuation des groupes dirigeants, depuis les agents complices des trafics jusqu'aux dirigeants qui se légitiment par leur nouveau rôle de "sentinelle avancée". L'acceptation, par exemple, par la Libye, de la présence de militaires italiens sur son sol pour y surveiller les migrants a permis à ses dirigeants de se réintroduire dans le jeu international comme partenaires sécuritaires, faisant de l'Italie son "courtier" obligé.

L'externalisation de la question migratoire par l'Europe accroît les tensions entre pays maghrébins, mais aussi entre ces derniers et les pays sahéliens. Elle fragilise cette "ligne de faille" qui parcourt le Sahara. Faille entre des niveaux de développement différents, entre deux systèmes géocivilisationnels qui n'ont pas encore fini, de la Mauritanie au Tchad, en passant par le Mali et le Niger, de reconstruire un équilibre dans leurs rapports.

Si le drame qui se joue n'est pas de l'entière responsabilité des pays maghrébins, ils contribuent à l'aggraver. Les régimes maghrébins qui tirent sur les migrants et les bannissent dans le désert sont les mêmes qui ont tiré sur leur jeunesse dans les rues d'Alger (Algérie), Casablanca (Maroc), Tunis (Tunisie) et Benghazi (Libye), qui ont banni leurs opposants dans le désert du Tassili, en Algérie, ou le bagne de Tazmamart, au Maroc. La Libye détient dans ses geôles le plus vieux prisonnier politique journaliste, Alger y laisse, sans soins, un autre journaliste que les protestations de la communauté internationale n'ont pas réussi à lui arracher.

Les régimes maghrébins voient dans ce rôle de "supplétif de la répression" un moyen de marchandage avec les pays européens. Après l'avoir niée, ils mettent en exergue la forte présence de migrants sur leurs territoires : la protection de l'Europe devient ainsi une sorte de "rente géographique". En revanche, ils continuent à refuser d'admettre que les migrations africaines font dorénavant partie de la réalité interne de leurs pays. Se voilant la face, les officiels continuent à parler de "transit", alors que près de trois millions d'Africains subsahariens vivent, malgré tout, de la Libye au Maroc, dans une semi-clandestinité. Ils sont exploités par des secteurs de l'économie qui, comme en Europe, fondent leur prospérité sur cette main-d'œuvre précaire. Une véritable économie de la traite se met en place, qui mêle mafias maghrébines et sahéliennes ainsi que notables locaux et fonctionnaires corrompus. Forçant le trait, les journaux maghrébins parlent eux-mêmes de "traite des esclaves". En Libye, où ils sont, de loin, les plus nombreux, même les enfants trouvent naturel

d'appeler un migrant africain "Abd", c'est-à-dire esclave. Qui peut nier, au Maghreb, leur exploitation éhontée et la xénophobie qui la facilite ?

Mais le déni de réalité persiste. Les régimes maghrébins ne veulent pas voir qu'ils reproduisent – voire aggravent – à l'égard des migrants africains les ségrégations subies par les migrants de leurs propres pays en Europe. Pourtant, les blessures en sont toujours vivaces dans la mémoire collective et fondent, pour une part importante, l'identité maghrébine par rapport à l'Occident. Des réactions s'organisent pourtant au Maghreb, où nombreux sont ceux qui, descendants de "bicots", refusent de voir d'autres personnes traitées de "négros". Elles laissent entrevoir l'émergence de cette question comme un des catalyseurs des sociétés civiles maghrébines.

Ali Bensaad est enseignant-chercheur à l'Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman.

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-704363,0.html>

RÉACTIONS DES ACTEURS OFFICIELS

Le rapporteur des Nations Unies sur els migrants demande au Maroc de mener une enquête sur les évènements ayant eu lieu dans la nuit du 28 au 29 septembre à Ceuta et demande que toutes déportations dans le désert prenne fin.

Le rapporteur des Nations Unies sur les migrants est préoccupé par la situation de migrants au Maroc et dans les enclaves espagnoles (12 octobre)

Le Rapporteur spécial demande instamment qu'il soit mis fin aux expulsions massives_*

Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, M. Jorge Bustamante, exprime sa profonde préoccupation face aux récentes informations sur la mort de migrants d'origine subsaharienne à la frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

Ces décès sont intervenus au cours de tentatives menées par d'importants groupes de migrants pour pénétrer sur le territoire espagnol en escaladant les clôtures qui séparent ces enclaves du Maroc. Le 29 septembre 2005, cinq personnes ont été tuées par balles durant une telle tentative. Le 6 octobre, six autres personnes sont mortes, également des suites de blessures par balles. Les forces de sécurité de la police des frontières seraient responsables de ces morts.

Le Rapporteur spécial rappelle le paragraphe neuf des Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois, qui stipule que les responsables de l'application des lois ne doivent pas faire usage d'armes à feu contre des personnes, sauf en cas de légitime défense ou pour défendre des tiers contre une menace imminente de mort ou de blessure grave.

Le Rapporteur spécial demande aux Gouvernements espagnol et marocain de coopérer pour mener une enquête indépendante, transparente et rapide sur ces morts.

M. Bustamante se dit en outre profondément préoccupé par les informations faisant état d'expulsions collectives de migrants et de requérants d'asile menées par les autorités marocaines.

Nombre de ces personnes sont des migrants d'origine sub-saharienne qui ont essayé de traverser la frontière à Ceuta et Melilla, et qui sont en train d'être déportés et abandonnés sans eau ni nourriture à la frontière méridionale du pays, dans le désert du Sahara.

Les expulsions collectives sont interdites par l'article 22 de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Il s'agit là d'une disposition contraignante pour le Maroc, qui est partie à cette Convention, souligne le Rapporteur spécial. Les expulsions collectives dans de telles conditions mettent en danger le droit à la vie, précise M. Bustamante. «Je prie instamment le Gouvernement marocain de cesser de toute urgence les expulsions collectives», ajoute-t-il.

Le Rapporteur spécial déclare en outre que la situation au Maroc et en Espagne ne se limite pas à un simple problème de contrôle des frontières. «La migration est un phénomène bien plus compliqué qui ne se résume pas à empêcher les gens de traverser les frontières. Il faut que nous placions les gens et leurs droits au centre de nos décisions, de nos politiques et des mesures que nous prenons. Il faut que nous plaidions sans relâche pour une approche des migrations qui soit soucieuse des droits de l'homme».

/Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

Réactions du gouvernement marocain aux accusations portées par les ONG le HCR et les Nations Unies, présentation d'un rapport d'enquête.

Le Maroc est accusé d'avoir abandonné des immigrés africains dans le Sahara occidental, (Jean-Pierre Tuquoi, Le Monde, 16 octobre)

"Les Marocains ont abandonné des centaines d'immigrés subsahariens dans la zone de Bir Lahlou -à 250 kilomètres au sud-ouest de la ville algérienne de Tindouf- au Sahara occidental. C'est une région désertique où la densité de mines est très élevée. Ils sont en danger de mort. Nous avons récupéré environ 80 personnes, jeudi 13 et vendredi 14 octobre. qui sont en cours d'acheminement vers Tindouf. Toutes nos unités militaires sont mobilisées pour tenter de retrouver les autres", a indiqué, vendredi dans l'après-midi, le représentant du Front Polisario en France, Sadafa Bahia. Quelques heures auparavant, l'agence de presse des indépendantistes sahraouis avait publié des témoignages de Subsahariens recueillis, selon le Polisario, après leur abandon, mardi, par les Marocains à proximité du mur, long de plus de plus de 2 000 kilomètres, construit par eux, dans les années 1980, pour faire obstacle aux incursions des Sahraouis.

"Les soldats marocains ont tiré des coups de feu en direction des Subsahariens pour les contraindre à s'éloigner du mur et à partir en direction de l'Algérie", a ajouté le représentant du Front Polisario en France avant de préciser que son organisation avait pris contact avec les Nations unies pour leur remettre les clandestins.

TÉMOIGNAGES DE DIPLOMATES

Si le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est refusé à tout commentaire, Rabat a réagi avec virulence aux accusations des Sahraouis. "Le Maroc n'a déposé aucun Subsaharien au Sahara occidental", a affirmé, vendredi [14 octobre], au Monde, le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Nabil Benabdallah, tout en reconnaissant que "l'hypothèse avait été envisagée" avant d'être abandonnée au profit d'un rapatriement par autocars.

Citant un haut responsable du ministère de l'intérieur, qui parlait sous couvert d'anonymat, l'agence officielle marocaine a parlé d'un "montage grotesque et répugnant" du Front Polisario et de l'Algérie accusée d'être "en grande partie responsable de la situation actuelle".

Cités samedi par le quotidien El Pais, des témoignages de diplomates qui se sont rendus au Sahara occidental donnent du crédit aux accusations du Polisario. Ils évoquent le récit de deux groupes de Subsahariens rescapés qui auraient essuyé des tirs mortels de la part des Marocains. Au moins deux personnes auraient été tuées.

Localiser les immigrés clandestins dans cette zone immense du Sahara truffée de mines et dépourvue de routes n'est pas une mince tâche. Les ONG qui, depuis le début de la semaine, maintiennent un contact téléphonique épisodique avec des Subsahariens n'en ont pas les moyens. En revanche, les casques bleus de l'ONU chargés de contrôler le cessez-le-feu au Sahara occidental sont mieux placés. Des reconnaissances par hélicoptères le long du mur ont eu lieu mais sans donner jusqu'à présent de résultat. Les autorités marocaines ont fait valoir que ce type de reconnaissance n'entraîne pas dans la mission de l'ONU. "Son mandat ne l'y autorise pas", selon le commentaire de la MAP, l'agence de presse marocaine

Vendredi s'est achevé le pont aérien qui, depuis Oujda, au nord-est du Maroc, avait permis le rapatriement de 1 600 Africains (des Maliens et des Sénégalais) vers leur pays d'origine. Un second va prendre le relais depuis la ville de Guelmim, dans le sud. Plus d'un million d'immigrés clandestins regroupés dans des centres de cantonnement installés dans la zone sont concernés.

Lors du discours qu'il a prononcé, vendredi, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, le roi Mohammed VI n'a pas fait la moindre allusion à l'afflux des immigrés clandestins dans le nord du royaume et aux opérations pour les en chasser. Ce silence est aussi celui de la classe politique marocaine. Des islamistes aux socialistes, aucune formation n'a commenté les événements de Ceuta et de Melilla et leurs suites. Seuls quelques journaux et une association de défense des droits de l'homme se sont mobilisés.

Rapport du ministère de l'intérieur sur les incidents survenus lors des assauts massifs contre les clôtures barbelées de Melilia (Rabat, 24 octobre, MAP)

Les incidents survenus lors des tentatives de franchissement des clôtures barbelées séparant le préside occupé de Melilia, du territoire national, par des centaines d'émigrés illégaux, originaires pour la plupart de pays frères et amis d'Afrique au sud du Sahara, ont fait l'objet d'un rapport du ministère de l'Intérieur.

Selon ce rapport, six personnes ont trouvé la mort dont quatre suite à des tirs rasants provenant des forces de sécurité marocaines, les deux autres étant décédées suite à des chocs hémorragiques dus à des plaies multiples.

En effet, la violence particulière ayant caractérisé les assauts massifs et inhabituels dans la nuit du 5 au 6 octobre 2005 dans le lieu appelé "Rostro Gordo", dans la province de Nador, a pris de court des membres des forces de sécurité au nombre de quinze au moment des faits, répartis entre trois postes de surveillance, ne disposant ni de miradors, ni d'équipements spécialisés pour faire face à des assauts de cette amplitude.

Ils ont fait face à plusieurs vagues de violence de groupes de migrants illégaux dont certains étaient armés de machettes, gourdins et autres armes blanches.

Malgré les tirs de sommation, les assaillants ont forcé le dispositif de gardeobligeant les sentinelles marocaines à faire usage de leurs armes, en situation délégitime défense.

Le rapport précise que depuis le début des assauts, aussi bien aux abords du présideoccupé de Melilia que celui de Sebta, 17 membres des forces de sécurité marocainesont été blessés, dont plusieurs grièvement.

Le même rapport précise également qu'en l'absence de pièces d'identité ou dedocuments de voyage, la nationalité des six victimes de ces évènements regrettables n'a pu être, pour l'heure, déterminée.

Le renforcement du dispositif de sécurité et de surveillance mis en place aulendemain de ces évènements a permis l'interpellation de plusieurs centaines demigrants illégaux qui ont été remis aux autorités compétentes pour les formalités judiciaires d'usage.

Dans un communiqué adressé à la MAP, le ministère de l'Intérieur déplore la tournure dramatique de ces évènements et exprime ses vifs regrets devant la perte de vies humaines.

Il ajoute que c'est dans la reconnaissance des erreurs de gestion du phénomène de l'émigration illégale que les différents pays concernés, à l'instar du Maroc, contribueront à mettre en place un traitement global, basé sur une coopération franche et transparente, qui apporte des solutions concrètes, et préserve la dignité humaine.

Graves violations des Droits de l'Homme au Maroc

Apdha dénonce les déportations et la mort de subsahariens dans le désert et les conditions de vie des migrants dans la forêt de Bel Younes.

Nous exigeons une action urgente d'organismes internationaux

L'Association Pro Droits Humains d'Andalousie et le Réseau Chabacka du Nord du Maroc appellent à une action internationale face aux graves violations des droits de l'homme qui se produisent actuellement au Maroc sur les personnes migrantes d'origine subsaharienne. (6 octobre)

Après les pressions espagnoles et celles de l'U.E, le Maroc est en train de procéder à la déportation de centaines de personnes dans le désert du Sahara, autant à la frontière indéterminée de l'Algérie, qu'avec celle de la Mauritanie. On estime qu'ont été déportés dans cette zone entre 800 et 1000 africains de diverses nationalités, qui sont abandonnés là-bas sans eau ni aliments. De la même façon, bien que dans une moindre mesure, on a pu constater des déportations dans la zone d'Oujda, à la frontière algérienne.

L'Apdha et Chabacka ont eu connaissance de la disparition et de la mort de 12 à 16 personnes, résultat de conditions de vie inhumaines après trois nouvelles semaines passées dans les forêts aux alentours de Ceuta et Melilla. Ainsi, a-t-on pu apprendre la mort d'une jeune nigériane durant sa phase de déportation.

La situation des dizaines de personnes qui sont toujours cachées au fond des bois, comme à Bel Younes, constitue un véritable cas d'urgence humanitaire. Encerclés par l'Armée, postée aux alentours de la forêt et qui détruit et réquisitionne tout ce qui est visible, ils n'ont accès ni à l'eau potable ni aux aliments, ni même à un refuge. Ils nous ont, de fait, fait parvenir un appel au secours urgent.

L'Apdha et Chabacka, face à cette situation de violation extrême des droits de l'homme, exigent l'intervention immédiate des organismes internationaux, tels que la Croix Rouge, le HCR, et le Parlement Européen, organismes auxquels nous avons déjà fait appel.

Il est grave et préoccupant que dans une telle situation, le protocole de dévolution avec le Maroc de 1992 soit appliqué à partir d'aujourd'hui, comme l'a annoncé la vice-présidente du gouvernement espagnol, face à l'insécurité juridique et le destin incertain des migrants qui peuvent être dévolus dans ce pays.

De la même manière, il est très préoccupant qu'aient été débloqués 40 millions d'euros par l'U.E alors même qu'il est certain que ces fonds ne seront pas utilisés pour une aide humanitaire ou un traitement digne envers les personnes subsahariennes.

En ce sens, depuis les deux rives de la Méditerranée, nous demandons à ce que les Commissions envoyées autant par l'U.E que par le Parlement Européen, ne se limitent pas à vérifier les mesures de sécurité prises, mais qu'elles mènent une investigation sur les plaintes contre des violations des droits de l'homme aussi graves que celles qui se produisent aujourd'hui, et qu'elles résolvent la situation de crise humanitaire que traversent des milliers de subsahariens au Maroc

Appel du parti Vert européen au ministre Franco Frattini pour élaborer une politique d'immigration légale basée sur une approche humaine et équilibrée et rapproche les événements de Ceuta et Melilla d'autres lieux de passages des migrants vers la citadelle Europe.

Migrants clandestins: Les Verts/ALE lancent un appel aux Ministres européens Justice/Affaires intérieures (JAI) (Bruxelles, 11 octobre 2005)

Construction de murs et mise en place de camps: une mauvaise réponse à l'émigration

Les événements tragiques survenus à Ceuta et Melilla, la situation à Malte, les révélations sur les humiliations et les mauvais traitements infligés aux immigrés dans le camp de Lampedusa montrent une fois de plus les lacunes d'une politique commune des Etats membres en matière d'émigration.

Hélène Flautre, Présidente de la sous-commission des droits de l'homme du PE déclare: "nous lançons un appel aux ministres Justice/affaires intérieures de l'UE, Conseil JAI des 12-13 octobre, afin qu'ils se penchent sur cette question qui ne figure même pas à l'ordre du jour du Conseil JAI des 12 et 13 octobre!"

Après l'envoi par la Commission d'une mission d'inspection à Ceuta et Melilla, nous demandons au Commissaire Frattini d'envoyer également une mission d'inspection à Malte et à Lampedusa. La Commission doit également surveiller le sort qui est réservé aux migrants qui sont soit renvoyés dans des pays de transit ou d'origine. De récentes enquêtes révèlent que certains émigrés réadmis dans des pays limitrophes sont morts après avoir été refoulés aux frontières, au milieu du désert sans eau ni victuailles.

Selon les Verts/ALE, des organisations comme le HCR, les ONG, les parlementaires européens, doivent être autorisés, de façon permanente, à entrer et visiter des centres de rétention et à procéder à des inspections surprises.

Ce ne sont ni les risques considérables que supposent ces voyages clandestins ni l'érection de murs barbelés, ni les mauvais traitements infligés aux migrants qui mettront fin à la marche désespérée de

milliers de personnes qui cherchent à entrer en Europe. La politique de l'immigration zéro ne peut plus être poursuivie et l'externalisation ne peut que provoquer des situations de désespoir. Nous demandons à l'UE de mettre sur pieds une politique commune en matière d'immigration légale basée sur une approche humaine et équilibrée. L'UE doit affronter les causes de l'émigration dans les pays d'où provient l'exode et prendre en considération le fossé énormes qui sépare les pays riches des pays pauvres".

<<http://www.greens-efa.org/>>

La FIDH accuse le Maroc de violer la Convention des Nations unies sur la protection des droits des Travailleurs migrants et de leurs familles, ainsi que le Pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques, et la Convention contre la Torture. Elle enjoint l'Union Européenne et les pays membres à ne pas faire reposer la gestion de sa politique répressive en matière de migration sur les pays de transit, frontaliers de l'Union Européenne. Situation des immigrants et demandeurs d'asile : non à la répression comme politique migratoire !

La FIDH exprime sa profonde indignation concernant le sort et la situation des immigrés en situation irrégulière et demandeurs d'asile à la frontière hispano-marocaine. (Fédération internationale des ligue des droits de l'homme 11 octobre 2005)

Dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005, cinq personnes sont mortes en tentant de franchir la frontière hispano-marocaine à Ceuta. Le 6 octobre, six personnes sont mortes en franchissant la frontière à Melilla. De nombreuses autres personnes ont été blessées à la suite d'un usage excessif de la force par les forces de sécurité marocaines et espagnoles. Les circonstances de ces morts doivent encore être élucidées, mais plusieurs sources d'informations confirment des tirs par balle et l'usage excessif de la force du fait des forces de l'ordre. La création d'une commission d'enquête hispano-marocaine, chargée d'établir les faits et les responsables, a été annoncée.

Ces événements intervenant à l'occasion de tentatives de franchissement de la frontière hispano-marocaine ne sont pas les premiers. Dans un rapport publié en 2004, la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les travailleurs migrants évoquait la mort de quatre ressortissants camerounais, dans des circonstances analogues.

Ces agissements, si les responsabilités des autorités impliquées devaient se confirmer, placeraient l'Espagne et le Maroc en violation du Pacte des Nations unies sur les droits civils et politiques, ainsi que de la Convention contre la Torture. Au surplus, un nombre important d'immigrants et demandeurs d'asile, ont été «raflés» ces derniers jours dans différentes villes marocaines, puis transférés, pour certains menottés, jusqu'aux frontières, et abandonnés en plein désert. Des témoins auraient rapporté la mort de plusieurs d'entre eux dans le désert. En agissant de la sorte, les autorités marocaines placent le Maroc en Violation de la Convention des Nations unies sur la protection des droits des Travailleurs migrants et de leurs familles, en particulier de ses articles 11 et 16. En outre, le Maroc viole les dispositions de sa propre loi sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc, adoptée en 2003, qui prévoient une décision de justice pour procéder à l'éloignement d'un immigrant en situation irrégulière entré illégalement sur le territoire.

La FIDH entend dénoncer avec la plus grande force, la politique de l'Union européenne et de ses Etats membres, qui entendent sous-traiter aux Etats situés à leurs frontières extérieures, la lutte

contre l'immigration irrégulière. Répondre au flux migratoires en déléguant la responsabilité de bloquer ces Flux aux Etats de transit révèle une politique aussi hypocrite qu'illusoire.

La FIDH ne peut que réitérer les recommandations qu'elle avait émises ces derniers mois à destination de l'UE et de ses Etats membres, à l'issue des deux missions d'enquête qu'elle avait entreprises à Malte et en Italie sur les flux migratoires et lancer un nouvel appel à l'Union européenne à mettre en œuvre une politique cohérente et effective dans ce domaine.

Au vu des récents événements à la frontière hispano-marocaine comme à l'intérieur du Maroc, la FIDH appelle à ce que :

- Les autorités marocaines et espagnoles cessent tout acte de violence, traitement inhumain à l'encontre des immigrants ou requérants d'asile. Les autorités marocaines doivent également cesser les rafles et mesures d'expulsion collectives et respecter le droit de chacun à un traitement individuel de sa situation, en application des conventions internationales comme du droit marocain. A cette fin, la FIDH appelle les autorités marocaines à adopter une loi sur le droit d'asile ;
- La mission d'enquête bilatérale hispano-marocaine rende publiques ses conclusions, que les responsabilités des forces de l'ordre espagnoles comme marocaines soient identifiées et sanctionnées ;
- Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés accède systématiquement aux groupes d'immigrants sur le sol marocain afin d'identifier les personnes qui ressortent de son mandat de protection, et collabore avec les autorités marocaines afin de les aider à mettre en oeuvre ledit mandat ;
- Toute mesure de refoulement, expulsion, éloignement de toute personne originaire d'un pays en conflit ou bien où elle est susceptible d'être assujétie à la torture soit suspendue.

En outre, la FIDH saisit le Rapporteur spécial des Nations unies sur les travailleurs migrants d'une demande d'intervention d'urgence sur cette situation. https://webmail.no-log.org/src/download.php?absolute_dl=true&passed_id=32&ent_id=1&mailbox=INBOX&sort=6&startMessage=91&show_more=0&passed_ent_id=0

Compte-rendu de la présentation du Commissaire Frattini : celui-ci plaide pour la mise en place rapide d'une politique européenne de gestion des flux migratoires disposant de moyens d'actions rapides et importants notamment pour approfondir la coopération avec les pays tiers.

Compte-rendu synthétique de la présentation de Franco Frattini au Parlement européen, (rapportée par Hélène Flautre, députée européenne, Présidente de la Sous-commission des droits de l'Homme, 13 octobre)

Le Commissaire européen à la liberté, à la justice et à la sécurité, Franco Frattini, s'est entretenu avec les membres de la commission LIBE du Parlement européen ce jeudi 13 octobre 2005 au sujet des derniers événements de Ceuta et Melilla.

Ce compte-rendu n'exprime cependant pas pour autant les opinions de Madame Flautre.

Il s'agit bien d'un compte-rendu, le plus fidèle possible, des propos de Monsieur Frattini :

- Monsieur Frattini a commencé sa présentation en précisant que les événements de Ceuta et Melilla s'inscrivent dans un cadre européen.

- Le Commissaire n'a cependant pas souhaité entrer dans les détails du rapport de la mission de la Commission européenne qui s'est rendue sur place, le rapport de cette mission devant être transmis aux membres du Parlement très prochainement.

Il a également insisté sur le fait qu'il n'était pas aisé d'avancer des mesures concrètes, sur la seule base de ce rapport, la mission de la Commission ne s'étant ni rendue sur le territoire marocain, ni à la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Le Commissaire a cependant rappelé qu'il y avait une grande coopération entre le Maroc et l'Espagne et que les pressions importantes exercées sur les frontières entre ces deux pays n'allaient pas s'alléger dans l'immédiat.

Le Commissaire a ensuite fait part aux membres de la stratégie approuvée lors du Conseil JAI du 12 octobre 2005 par les ministres des Etats membres. Elle s'articule selon 4 axes majeurs :

A) Le principe de protection des droits des individus qui sont en besoin d'une aide urgente.

Le Commissaire a insisté sur l'importance de ne pas faire de distinction entre les personnes qui arrivent clandestinement et celles qui sont dans leurs droits. Il a insisté sur le fait qu'elles avaient toutes besoin d'être protégées.

Pour ce faire, le Commissaire a appelé à la mise en place de mesures de réactions rapides permettant d'apporter la protection nécessaire aux personnes, notamment dans les situations d'urgences comme ce fut le cas à Ceuta et Melilla.

Le Commissaire a alors rappelé que les budgets alloués par l'UE à cet effet sont loin d'être suffisants. Parallèlement à cela, il a également déploré la longueur des délais nécessaires au déblocage des fonds, notamment pour des raisons administratives.

Il a donc plaidé pour un allègement des procédures et une diminution des délais nécessaires à l'attribution de fonds pour la mise en oeuvre de projets (tels que ceux mis en place par le HCR) pour la protection des personnes dans la région.

Concernant les 40 millions d'euros alloués au Maroc, il a spécifié que ceux-ci leur avaient été promis en 2001 et que, s'ils avaient été débloqués plus tôt, ils auraient probablement permis au Maroc de mieux faire face à la situation dans laquelle elle se trouve actuellement.

B) Soutien aux pays de l'UE qui se trouvent en première ligne afin de faire face à la pression migratoire :

En application du principe de solidarité, l'UE se doit de soutenir les pays qui se trouvent en première ligne. L'Espagne en a fait la demande. Malte est également un de ces pays. Le Commissaire s'y est rendu en juillet 2005. Tous les pays de l'UE qui le demandent, y compris l'Italie, doivent pouvoir bénéficier de cette aide.

C) Renforcement des relations avec les pays tiers de transit et d'origine :

La région de l'Afrique Sub-Saharienne est identifiée comme la région principale des pays d'origine. Les pays de transit sont principalement ceux de la méditerranée.

Plusieurs rendez-vous devraient constituer des lieux de discussion sur cette question:

- La Conférence de Barcelone (27 & 28 Novembre)
- Sommet 5 +5
- Une conférence internationale avec l'UE, les Nations unies et l'Afrique est également annoncée

Plus généralement, un "plan Marshal" pour l'Afrique serait mis en place afin de canaliser les ressources dans le but de favoriser le développement dans les pays d'origine et de transit, et ce dans un esprit de partenariat.

D) Questions liées à l'immigration:

1) immigration illégale:

Le Commissaire a fait part aux membres de l'unanimité du Conseil par rapport au principe de la tolérance zéro vis-à-vis des personnes organisant la traite des êtres humains. Le Commissaire a précisé qu'il s'agissait là d'ailleurs d'un élément important de la stratégie de l'UE pour la protection des immigrés, premières victimes de ces trafics.

2) Immigration légale:

Le Commissaire a rappelé que la Commission était en voie de faire une proposition concernant l'immigration légale et qu'un livre vert avait déjà été publié. D'ici la fin de l'année un document pour l'organisation des migrations économiques devrait être publié.

Cela ne résout cependant pas le problème du maintien d'un équilibre entre, d'une part, le respect du droit de la personne, et d'autre part, le respect des lois. Les deux principes doivent être mis sur le même pied d'égalité. Ainsi, les personnes entrées dans le territoire de manière illégale seront expulsées. Le rapatriement et l'expulsion des personnes doivent cependant se faire dans la légalité, en partenariat avec les pays tiers.

Cependant, afin que l'UE ne perde pas la crédibilité de sa stratégie, il est important que les personnes qui se mettent dans l'illégalité (en entrant illégalement dans le territoire) en paient le prix.

En guise de conclusion, le Commissaire a souhaité rappeler certains points :

- Concernant la situation d'urgence qui se pose actuellement au Maroc, des actions immédiates doivent être prises :
- Les 40 Millions d'euros alloués seront utiles afin de mettre en place des installations nécessaires à l'amélioration du sort des personnes.
- A moyen terme, des formations du personnel au Maroc, si demande en est faite par le Maroc, peuvent être assurées par l'UE
- Des échanges d'experts peuvent également être envisagés
- Des actions de l'Agence européenne des frontières peuvent être envisagées tant au niveau espagnol que marocain. En effet, cette agence a, d'après son statut, la possibilité d'agir dans un pays tiers, à la demande de la Commission et du Conseil. C'est d'ailleurs pour cette raison

que des représentants de l'agence étaient membres de la mission qui s'est rendu à Ceuta et Melilla.

- La Commission a l'intention de soumettre un plan stratégique pour la lutte contre le trafic des êtres humains (rappel du principe de la tolérance zéro). Pour ce faire, la Commission a l'intention de proposer la tenue, à Bruxelles, d'une réunion technique avec des représentants du Maroc et de l'Algérie sur la question de la gestion des frontières communes entre les deux pays
- Concernant les réfugiés, le commissaire a rappelé la nécessité de bien faire la distinction entre les vrais réfugiés d'une part et les clandestins, notamment soupçonnés d'actes de terrorisme.

Pour ce faire, il a insisté sur l'importance de travailler de concert avec des institutions telles que le HCR. Il a également cité en exemple la décision prise de mettre en place des projets-pilotes de zones de protection régionales dans les nouveaux Etats indépendants occidentaux et dans la région des Grands Lacs.

La représentant du HCR, Madame Kumin, a ensuite pris la parole afin de rappeler certains principes:

- Madame Kumin a rappelé que les personnes qui décidaient de quitter leur pays étaient en général dans un état de désespoir total. Leur fournir une protection signifie également leur assurer un droit à un recours à une procédure d'asile en bonne et due forme.

Elle a également rappelé que la fourniture d'une protection pour les personnes n'était pas qu'une simple affaire de fourniture d'équipement, mais qu'elle devait également faire l'objet d'une réelle volonté politique d'assurer cette protection.

- Elle a ensuite précisé que, selon le HCR, l'Espagne a cessé de refouler les personnes aux frontières. Elle a ensuite expliqué qu'il était plus compliqué d'évaluer la situation au Maroc et en Algérie. Elle a également exprimé ses plus vives inquiétudes face au sort des personnes laissées par les autorités marocaines à la frontière avec le Sahara occidental, dans les zones sous contrôle du Polisario. Craintes d'autant plus grandes que ces zones sont en général minées et qu'il n'en existe pas une cartographie précise.
- Plus tard dans la discussion, Madame Kumin a souhaité dissiper un amalgame que faisait le Commissaire entre la notion de trafic des êtres humains et de contrebande des êtres humains
- Elle a également rappelé que la mise en place de capacité de protection de réfugiés dans des pays tiers ne pouvait se substituer au droit d'asile. Il s'agit là de mesures complémentaires au droit d'asile et non à des mesures de substitution. Madame Kumin a également rappelé qu'il était important de s'assurer que de telles mesures n'avaient pas pour effet de repousser le fardeau mais bien de le partager.
- Concernant la conclusion d'accords de réadmission, Mme Kumin a émis des inquiétudes face aux traitements que devaient subir les personnes réadmisées. Elle a insisté sur la nécessité que soient respectés les droits de ces personnes. Elle a également déploré que ni les ONG ni le HCR n'aient facilement accès aux camps dans lesquels se trouvaient ces personnes.

Questions/réponses (morceaux choisis) :

- A la question de savoir quelles suites le Commissaire entendait donner aux violations commises par l'Espagne, mais également par d'autres Etats membres de l'UE, par exemple l'Italie :

Le Commissaire a souligné la nécessité d'attendre d'abord les résultats des enquêtes en cours par les autorités compétentes avant d'émettre tout jugement et d'envisager des actions/sanctions. Il a exclu le fait qu'il puisse prendre des initiatives propres qui ne lui sont pas conférées par les traités vis-à-vis de ces pays.

La réponse a été donnée concernant la question de savoir comment la Commission entendait s'assurer que les violations commises ne resteraient pas impunies.

- Concernant la question de connaître l'attitude qu'auraient l'UE et la Commission vis-à-vis du Maroc:

Le Commissaire a spécifié qu'il ne voyait pas comment il pouvait demander au Maroc de fournir des efforts si l'UE ne lui fournissait pas les moyens de les mettre en oeuvre. Il a insisté sur la nécessité d'établir une coopération avec le Maroc mais également avec les autres pays de la région ainsi qu'avec l'Union africaine afin d'envisager des stratégies de développement.

- Concernant la question de savoir quant et comment la Commission européenne avait l'intention de soumettre au Parlement les accords de réadmission négociés avec les pays tiers :

Le Commissaire a précisé que les discussions étaient toujours en cours entre le Maroc et l'UE en vue de la conclusion d'un accord de réadmission qui se devait être respectueux des lois européennes et de la dignité des personnes.

Il a spécifié qu'une délégation marocaine de haut niveau s'était rendue il y a peu de temps à Bruxelles dans le cadre des négociations.

Il a ensuite rappelé que, selon la procédure usuelle, une fois conclu, l'accord serait transmis au Parlement. Il a cependant précisé qu'il espérait que les discussions au sein du Parlement se feraient rapidement, et ce afin d'assurer une rapide mise en oeuvre de l'accord.

- Concernant l'attitude, presque schizophrénique de l'UE, qui consiste à demander aux pays tiers de respecter les droits de l'Homme, mais qui en même temps : a) leur demande de jouer aux gendarmes de notre forteresse b) n'hésite pas à mettre en place des projets pilotes de soi-disant protection des réfugiés dans des pays comme la Biélorussie, pays avec lequel l'UE n'entretient même pas de relations diplomatiques.

Le Commissaire a spécifié que l'UE veillait à rester cohérente dans ses positions et que, concernant l'exemple de la Biélorussie, elle n'avait nullement l'intention de mettre en oeuvre de projet pilote avec les autorités du pays mais bien avec la société civile active dans ce pays !

- Concernant la remarque faite au Commissaire concernant le fait que, dans ses propos, il ne parlait quasi jamais d'asile et d'immigration légale :

Le Commissaire a rappelé ses propos tenus au sujet de la mise en place d'une politique d'immigration légale. Il n'a cependant apporté aucun supplément d'information sur la question. Rien n'a été dit concernant les procédures européennes en matière d'asile.

Les propositions de Franco Frattini afin de lutter contre l'immigration clandestine dans les pays qui bordent la Méditerranée.

Mesures pour lutter contre l'immigration clandestine (L'Economiste, Maroc, 28 octobre)

Franco Frattini, le commissaire européen chargé des dossiers Justice, Liberté et Sécurité, proposera prochainement aux ministres européens de l'intérieur, des mesures visant à "renforcer la coopération avec le Maroc" et à "établir une relation efficace avec l'Algérie pour la gestion des flux migratoires", a indiqué le 27 octobre la Commission européenne. Ce "paquet de mesures" se base sur une "approche globale (visant) à proposer des actions concrètes", explique la commission européenne dans un communiqué publié à l'issue d'une visite de Frattini, jeudi à Rome, dans le cadre d'un tour des capitales de l'UE "directement concernées" par le problème de l'immigration en Méditerranée. La prochaine étape conduira Frattini "très prochainement à Madrid, ensuite à Paris, Athènes et Nicosie". Ces mesures préconisent également de conclure, avant fin 2005, un "plan d'action conjoint" UE-Libye portant sur la lutte contre la migration illégale et le "sauvetage en mer". Au niveau de l'UE, Frattini propose de renforcer la coopération entre les Etats membres riverains de la Méditerranée et d'autoriser des "contrôles maritimes conjoints en coordination avec l'Agence des Frontières extérieures (Frontex)". Le Commissaire européen propose également "d'étudier les possibilités de soutenir financièrement les pays de l'UE les plus affectés par les flux migratoires pour donner une réponse concrète et rapide aux situations d'urgence", selon le communiqué. Plus globalement, Frattini propose la création d'une "Task Force UE-Méditerranée sur l'immigration". Si les pays concernés sont d'accord, le Groupe 5 + 5 (France, Italie, Espagne, Malte, Grèce + Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie et Mauritanie) "pourrait être une structure appropriée pour renforcer la coopération opérationnelle et une approche plus structurée", ajoute la Commission. Bruxelles propose aussi de joindre à cette Task Force la Commission européenne, Europol et Frontex. Le commissaire européen est favorable à "la participation des ministres des affaires intérieures et des ministres des affaires étrangères des pays concernés".

<http://www.leconomiste.com/online/online.html?d=23707>

REVUE DE PRESSE-QUOTIDIENS AFRICAINS

Politique continentale

La ligne Maginot de la citadelle Europe (Revue de presse, Courrier International, 13 octobre 2005)

français

Même si le Vieux Continent érige des murs de plus en plus hauts pour empêcher les Africains de pénétrer sur son territoire, il ne pourra pas endiguer les flux migratoires. A l'image des Maliens, beaucoup d'Africains sont prêts à prendre tous les risques pour atteindre l'Occident et ses richesses, qui permettront de faire vivre leurs familles.

Des hommes, des femmes, une mère et son bébé tués par balles et à coups de matraque en tentant de franchir les barbelés qui séparent du Maroc Ceuta et Melilla, les enclaves espagnoles en terre africaine. Des centaines d'Africains, candidats à l'émigration clandestine, jetés en plein désert par les troupes marocaines. Sans eau et sans nourriture. Un grand nombre d'entre eux sont morts de faim et de soif.

Un mois plus tôt, trois incendies avaient ravagé des squats parisiens. Des enfants d'origine africaine étaient morts brûlés vifs. Aussitôt, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, réagissait en affirmant que ces drames étaient dus au laxisme en matière d'immigration. Peu lui importait qu'un grand nombre de ces Africains brûlés vifs aient possédé des papiers en bonne et due forme. Que nombre de ces Africains soient salariés. Et qu'ils n'aient pas réussi à se loger dans des logements plus salubres -faute souvent d'avoir la bonne couleur de peau.

Quelques jours plus tard, un grand nombre d'Africains vivant à Paris dans la même précarité étaient expulsés le jour de la rentrée scolaire. Au lieu d'être scolarisés, leurs enfants se retrouvaient dans la rue. Le visage d'un de ces enfants d'origine africaine se retrouvait photographié dans *l'International Herald Tribune*, accompagné de cette légende évocatrice : "Homeless à Paris". Doit-on faire payer aux enfants la pauvreté de leurs parents ou leur absence de papiers ? Surtout lorsqu'on prétend être la patrie des droits de l'homme. Comme le souligne *Le Bénin aujourd'hui*, "tout se passe comme si l'Europe avait brusquement oublié tous ses principes humanistes, au nom de la défense de ses richesses".

De Ceuta à Melilla, en passant par Paris, les Maliens sont souvent en première ligne de cette guerre d'un nouveau genre qui oppose les Blancs aux Noirs, les riches aux pauvres. A cette présence massive des Maliens sur les barricades de la mondialisation, une raison bien simple : le Mali est l'un des dix pays les plus pauvres du monde. Les balles et barbelés ne les arrêteront pas. Pas davantage que les discours qui se veulent pédagogiques. Comme l'avait noté avec ironie le mensuel satirique burkinabé *Le Marabout*, "beaucoup de Français s'imaginent qu'il suffit d'expliquer aux Maliens qu'il fait froid en Europe pour les dissuader d'y mettre les pieds". Mais les Maliens n'ont guère le choix. Pour eux, l'émigration est une question de vie ou de mort : 70 % de la population vit avec moins de

1 dollar par jour. A lui seul, le coton fait vivre le tiers de la population ; or les cours s'effondrent en raison des subventions que les autorités américaines versent à leurs agriculteurs. Les 25 000 cotonniers américains se partagent chaque année la coquette somme de 4,5 milliards de dollars, un cadeau de Washington à ce lobby particulièrement influent. Comme le note le quotidien malien L'Observateur, "les Maliens ont compris depuis longtemps que les Occidentaux pratiquent la libéralisation économique uniquement quand ça les arrange".

L'autre potion magique préconisée par les Occidentaux n'a pas eu les effets promis. Le Mali est une démocratie depuis plus de dix ans, et pourtant sa situation économique ne s'est guère améliorée. Pays enclavé, dépourvu de matières premières (à l'exception notable de l'or), le Mali sait qu'il doit compter sur l'émigration pour survivre. Le phénomène n'a d'ailleurs rien de nouveau. Depuis l'indépendance, la région de Kayes, l'une des plus pauvres du pays, vit de l'émigration. Une grande partie des 120000 Maliens vivant en France sont originaires de cette région. Selon les anciens du village de Somankidi interviewés par *The New York Times*, chaque famille élargie compte au moins un membre qui lui envoie des fonds depuis la France. Le montant de ces transferts financiers dépasse celui de l'aide internationale. Aujourd'hui, les habitants de la région de Somankidi sont persuadés que les Français veulent les faire partir. "Nous n'avons pas de preuves, mais tout le monde sait ici que ces incendies étaient des actes criminels", affirme Fodié Tounkara, une villageoise, qui ajoute : "Ils font pression pour que nous partions."

Alors qu'ils sont criminalisés en Europe, les émigrés sont célébrés au Mali. "Dans notre culture, explique Habib Sissoko, président du Comité olympique malien, ceux qui partent sont considérés comme très courageux. Comme les pionniers en Amérique qui se dirigeaient vers l'Ouest. Les Maliens aiment aller à la découverte de l'inconnu." S'ils n'étaient nés africains, tout le monde louerait leur envie de partir à la découverte des autres cultures. Mais les Africains ont l'impression de vivre dans un monde où les marchandises et les humains circulent librement de la Chine à l'Afrique, en passant par l'Amérique -une planète où ils seraient les seuls à ne pas pouvoir voyager. "Tout le monde peut venir se balader chez nous, à commencer par les Français, qui n'ont pas besoin de visa pour entrer au Sénégal, mais nous, nous sommes prisonniers sur notre continent", s'étonne Mamoudou Oumar Ndiaye, directeur de l'hebdomadaire sénégalais *Le Témoin*. "Une grande partie de l'hostilité de la jeunesse africaine à l'égard des Blancs vivant en Afrique s'explique aussi par ce sentiment d'injustice", estime l'écrivain béninois Marcus Boni Teiga.

L'un des Maliens interrogés à Bamako par *The New York Times* explique qu'"en France, si vous n'avez pas de papiers, vous n'êtes pas considéré comme un être humain". Jugement sans doute sévère, mais qui illustre un vrai malaise. Les Subsahariens, comme on les appelle désormais dans la presse, sont bien souvent chargés de tous les maux de nos sociétés. Récemment, un autre jeune d'origine malienne s'est également retrouvé sous les feux de l'actualité: Ladjji Doucouré, le seul Français à avoir décroché une médaille d'or lors des derniers Championnats du monde d'athlétisme. Il est né en France et fier de sa nationalité. Alors qu'ils célèbrent ce nouveau triomphe de la France, les commentateurs sportifs ne rappellent à aucun moment que le meilleur athlète français a un père malien et une mère sénégalaise. Quand le tennisman Yannick Noah a remporté le tournoi de Roland Garros, il était bien entendu "français". Mais, s'il perdait, il redevenait brutalement camerounais, la nationalité d'origine de son père. On ne souhaite pas pareille mésaventure à Ladjji Doucouré. Et l'on espère que les Subsahariens ne seront pas tous obligés de devenir champions du monde de 110 mètres haies pour être considérés comme des êtres humains à part entière, dotés des mêmes droits que le reste des habitants de la planète.

Pierre Cherruau

http://www.courrierinternational.fr/article.asp?obj_id=55904&provenance=zop.archives

Le Maghreb en première ligne (Revue de presse, Courrier International, 12 octobre 2005)

français

Forcé de rendre des comptes sous la pression de l'Espagne, dont les enclaves de Ceuta et Melilla ont été prises d'assaut par des migrants subsahariens, le Maroc accuse son voisin, l'Algérie, de ne pas contrôler suffisamment ses frontières. Mais les deux pays s'accordent à dire que l'Europe est le véritable responsable de la situation.

"La frontière algérienne constitue un vrai tabou dans les milieux politiques marocains", dénonce le journal marocain L'Economiste. "Sous prétexte de ne pas froisser notre voisin, puissance pétrolière, et pour ne pas déranger nos chers douaniers et agents de police, nous faisons comme s'il n'advenait rien d'intéressant sur cette frontière. Or ce n'est pas une frontière, c'est quasiment une autoroute, où il suffit de ne pas rater le péage !" La seule différence, c'est que "ce sont des hommes qui passent !" s'exclame le quotidien de Casablanca.

Aujourd'hui le Maroc dénonce également la responsabilité algérienne dans l'afflux de migrants. "Sans la maîtrise des frontières algériennes, le flux des immigrants subsahariens vers le Maroc ne peut être contrôlé. Seule une démarche régionale commune, sérieuse et constructive peut aider à trouver une solution à ce grave problème. Or, en l'état actuel des relations entre les deux pays, il est peu probable qu'une véritable coopération s'installe sur ce sujet. L'Algérie, se considérant comme une simple voie de transit, ne voit aucun inconvénient à ce que le Maroc, le véritable destinataire de ces flux, s'embourbe dans une situation humanitaire extrêmement difficile."

Côté algérien, l'éditorialiste du Quotidien d'Oran regrette que "l'Algérie ne fasse pas le geste d'accueillir ces humains jetés du côté de ses frontières [après avoir été expulsés par les autorités marocaines], en pansant leurs blessures et en s'organisant pour les rapatrier dans leurs pays dans des conditions de dignité". Mais les accusations marocaines seraient injustifiées. "La meilleure réponse est sans doute d'ignorer ces accusations, d'agir en aidant cette humanité blessée et de répondre à l'urgence humanitaire qui existe. La brutalité avec laquelle sont traités les candidats à l'immigration est une exigence de l'Europe mise en application par le Maroc. Le problème est que les pays maghrébins concernés, à qui l'Europe semble donner la vocation de gendarme avancé, ne développent pas une réponse commune. Les lamentables tentatives marocaines d'engranger des gains diplomatiques contre son voisin algérien montrent qu'on est loin du compte", déplore le journal algérien.

"La gestion du dossier de l'immigration clandestine, dans son volet conjoncturel, par l'Algérie et le Maroc, a révélé des failles importantes", considère La Tribune, autre quotidien algérien. "La sagesse aurait conseillé à l'Algérie et au Maroc de se concerter afin de trouver une solution urgente et humainement acceptable. C'est l'esprit de solidarité africaine qui aurait dû gérer en partie cette crise qui a failli aboutir à un drame humanitaire. Les pays riches veulent faire des pays de l'Afrique du Nord une ceinture de protection contre les flux migratoires qui menaceraient leurs équilibres sociaux, culturels, économiques, démographiques, bref, qui menaceraient leur tranquillité. C'est le droit de l'Algérie et du Maroc de ne pas servir de muraille à l'Europe, mais l'Algérie et le Maroc ne

doivent pas non plus être à l'origine directe de drames humanitaires."

Sans attendre l'action des Européens, il est temps que "les pays africains, source de ces flux migratoires, et les pays maghrébins, notamment l'Algérie et le Maroc, en coordination avec l'ONU et les organisations humanitaires, agissent de concert afin qu'aucun Africain ne meure sur la terre africaine, ni par balle, ni de faim, ni de soif, ni de froid. Il s'agit là d'un défi sérieux pour tous ces pays impliqués malgré eux dans un drame humanitaire", conclut *La Tribune*.

Hamdam Mostafavi

http://www.courrierinternational.fr/article.asp?obj_id=55990&provenance=zop.archives

Politique régionale (relation Maroc/Algérie)

Série d'articles sur la récupération politique de la question des migrants subsahariens par les dirigeants du Maroc et de l'Algérie dans le conflit qui les oppose à propos de leurs frontières respectives.

L'accusation du Maroc :

Le Maroc attire l'attention de l'ONU sur la violation par le "polisario" de la zone-tampon, (Aujourd'hui le Maroc, le 17-10-2005)

Le Maroc attire l'attention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la violation par le "polisario" de la zone-tampon, volontairement aménagée par le Maroc, dans le cadre du cessez-le-feu instauré en septembre 1991 et invite la Mission des Nations Unies au Sahara (MINURSO) à respecter les engagements pris à cet égard, a déclaré le Premier ministre, M. Driss Jettou.

M. Jettou, qui s'exprimait, dimanche soir, lors d'une rencontre avec les différents représentants de la presse nationale et étrangère, a dénoncé, à ce propos, le regroupement par le "polisario" d'émigrés clandestins dans cette zone, partie intégrante du territoire national établie à des fins pacifiques et placée sous la responsabilité des Nations unies, et qui doit être vierge de toute présence militaire ou civile.

Le Premier ministre a de même déploré l'attitude de l'Algérie et du "polisario" qui instrumentalisent le phénomène de migrations clandestines à des fins médiatico-politiques. L'Algérie et le "polisario", a-t-il ajouté, regroupent ces immigrés clandestins dans plusieurs localités particulièrement à Tindouf, le but étant de créer un lien entre ce phénomène et la question de l'intégrité nationale.

Il a indiqué que le Maroc subit une pression croissante de flux migratoires à destination de l'Europe transitant par l'Algérie et déploie d'énormes efforts pour contrecarrer ce phénomène, et ce à travers la mobilisation des effectifs pour surveiller le littoral, le regroupement et le rapatriement des émigrés clandestins dans de bonnes conditions. Il a estimé à plus de 100 millions d'euros le coût de ces opérations d'ici la fin de cette année.

M. Jettou a, à cet égard, ajouté que, dans le cadre de ses efforts visant à juguler ce phénomène, le Maroc accentuera l'aide directe aux pays subsahariens et continuera à assurer la formation professionnelle, académique et militaire des étudiants des pays amis d'Afrique au sud du Sahara.

Le Royaume réitère son appel à la communauté internationale pour intensifier son aide et son assistance à ces pays pour qu'ils puissent endiguer le phénomène de la pauvreté et, partant, réaliser les objectifs du développement durable, a affirmé M. Jettou.

Le Premier ministre a mis en relief les résultats positifs sur lesquels ont débouché les efforts du

Maroc en matière de lutte contre l'émigration illégale, précisant que les flux migratoires ont accusé une baisse en 2004 et en 2005 respectivement de 25 et 40 %.

Intervenant par la même occasion, M. Taib Fassi Fihri, ministre délégué aux affaires étrangères et à la coopération, a dénoncé à son tour l'exploitation par l'Algérie et le "polisario" de "cette tragédie humaine à des fins propagandistes".

"Le polisario se découvre soudainement une vocation de contrôle d'espace et de gestion des flux migratoires, alors que des rapports internationaux crédibles et différents témoignages attestent de l'existence de trafics en tous genres organisés par ses soins", a-t-il dit.

De son côté, le ministre de l'Intérieur, M. Al Mostafa Sahel, a fait savoir que les manoeuvres orchestrées par l'Algérie et le "polisario" tendent à discréditer et à nuire à l'image du Maroc. "Le polisario est une bande mafieuse qui profite de l'émigration clandestine et utilise cette carte humanitaire pour servir des desseins malsains".

Revenant sur les efforts consentis par le Maroc dans ce cadre, M. Sahel a fait savoir que jusqu'à présent quelque 2.500 émigrés subsahariens ont été rapatriés par avion, affirmant qu'aucune violence n'a été commise à l'endroit de ces émigrés que ce soit pendant le regroupement ou durant l'opération de rapatriement.

<http://www.aujourd'hui.ma/nation-depeche40624.html>

Le quotidien marocain « Le Matin » rapporte l'opinion de la presse de nombreux pays subsahariens. Il place ainsi le débat Maroc-Algérie au niveau du continent africain.

“L'Indépendant” : La priorité du Maroc est la sauvegarde de la dignité des immigrés (Le Matin, 26.10.2005)

Le quotidien malien explique que l'opération de rapatriement est l'occasion pour l'Europe de revoir sa politique d'immigration

Le Royaume du Maroc a aménagé des lieux d'accueil et mis en place "un plan de rapatriement à raison de deux vols par jour avec toujours en priorité la sauvegarde de la dignité des immigrés clandestins subsahariens", écrit le quotidien malien " L'Indépendant " dans son édition de mardi, citant des sources diplomatiques.

Sous le titre "Immigration clandestine : le Maroc victime du laxisme européen", le quotidien malien explique que l'opération de rapatriement, organisée par le Royaume du Maroc, " est l'occasion pour l'Europe de revoir sa politique en matière d'immigration et son objectif est d'interpeller les Européens, les voisins et les pays africains à oeuvrer ensemble pour une solution concertée au phénomène de l'immigration ".

" Ainsi, indique le quotidien, l'Europe se trouve doublement interpellée par le Royaume chérifien qui lui demande d'aider et d'assister les pays africains où l'immigration constitue un phénomène inquiétant et de revoir sa politique en la matière ".

" L'Indépendant " souligne que face à l'épineuse question de l'immigration clandestine, les autorités

marocaines " ont la conscience claire de n'avoir pas porté délibérément atteinte aux droits de l'Homme ".

A cet égard, le quotidien malien affirme, sans ambages, que la déclaration de Bruxelles du 21 octobre courant, " saluant la volonté du Maroc de coopérer avec le HCR sur le problème des réfugiés parmi les clandestins est vraiment à l'honneur du Royaume chérifien ".

Dans le même ordre d'idées, le journal fait remarquer que " ce n'est pas seulement sur le territoire marocain qu'il y a eu quelques bavures " et cite l'exemple d'un Nigérian qui affirme à une agence de presse internationale qu'il a été copieusement battu par les membres des forces de sécurité algériennes qui l'ont délesté de ses biens (argent, portable, etc.) avant de le jeter dans le désert.

" Un témoignage éloquent qui en dit long sur la gestion des clandestins au Sahara ", souligne le quotidien malien qui rappelle la récente déclaration du Premier ministre, Driss Jettou, dans laquelle il " dénonce vigoureusement l'instrumentalisation du problème de l'immigration par l'Algérie et le Polisario ".

Se référant à des sources diplomatiques concordantes, le quotidien malien relève que le Premier ministre " a déploré que, non seulement l'Algérie n'assume pas ses responsabilités en ce qui concerne le transit par son territoire, mais qu'en outre, elle opère des tentatives de manipulation en rapport avec la question nationale ".

" De source diplomatique, poursuit le quotidien, on précise que cette manipulation a un caractère hautement politique et ne vise qu'à ternir l'image de marque du Maroc moderne, démocratique qui fait des progrès considérables dans tous les domaines particulièrement dans celui des droits de l'Homme et à nuire à la stabilité dans la région ".

Abondant dans le même sens, le quotidien malien " Le Patriote " estime que le problème de l'immigration clandestine " replace la ville de Gao (nord-Mali) au coeur de l'actualité ", précisant que beaucoup de clandestins " cherchent à s'y installer en communauté souvent avec femmes et enfants ".

" Le Patriote " affirme également que c'est à Gao " que les nombreux réseaux de passeurs recrutent leurs candidats à coup de millions de francs CFA " et se demande " jusqu'où pourra aller le Mali dans sa tolérance envers ces clandestins et jusqu'où les arguments comme le panafricanisme, l'esprit d'hospitalité pourront convaincre les Européens ".

Pour le quotidien, " il est temps que nos autorités cessent de s'abriter derrière ce slogan vide de panafricanisme et accepte de mettre de l'ordre dans des villes comme Gao car ça sera la meilleure façon d'empêcher d'autres jeunes d'aller au suicide ".

<http://www.lematin.ma/journal/articleprint.asp?id=53635>

Réponse officielle de l'Algérie aux accusations marocaines :

**Le ministère des AE au sujet de la situation des immigrés de pays africains
Les accusations marocaines contre l'Algérie sont "fantaisistes, fallacieuses et outrancières" :(El Moudjahid, lundi 17 octobre 2005)**

Le ministère des Affaires étrangères a rendu publique hier une déclaration dans laquelle il a qualifié les accusations marocaines contre l'Algérie au sujet de la situation des immigrés de pays africains de "fantaisistes, fallacieuses et outrancières".

"Face au déferlement d'accusations fantaisistes, fallacieuses et outrancières de la part des autorités gouvernementales marocaines manifestement à la recherche de responsables de substitution pour leurs propres actes, l'Algérie prend résolument le parti de la sérénité et de la pondération", souligne la déclaration du ministère des Affaires étrangères. "La malheureuse fuite en avant dont ces autorités marocaines donnent le spectacle désolant ne concerne en rien l'Algérie", note la déclaration qui ajoute que "cette fuite en avant, ainsi que l'amalgame inapproprié et injustifié qui est fait entre le problème complexe de l'immigration clandestine et la question de la décolonisation du Sahara Occidental, sont le témoignage d'une dérive politique et morale regrettable".

Le ministère des Affaires étrangères rappelle que les "développements humainement pénibles qui interviennent en relation avec le phénomène de l'immigration clandestine sont suivis par l'Algérie avec toute l'attention et la pondération requises par une questions particulièrement sensible et complexe". "Au demeurant, poursuit la déclaration, cette question se pose à l'Algérie et à d'autres pays de transit et d'accueil involontaire dans des termes comparables et il n'y a de solution juste, efficace et durable que concertée dans son élaboration et coordonnée dans sa mise en oeuvre". "Dès lors, il est surprenant que des autorités gouvernementales marocaines s'adonnent, depuis plusieurs jours, à une escalade déplorable de propos malveillants et diffamatoires contre l'Algérie dans le contexte de la situation difficile qui s'est développée sur le territoire marocain", indique encore le ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie, pour sa part, affirme le MAE dans sa déclaration, continuera, en pleine responsabilité à l'égard tant de la communauté africaine qu'internationale, à promouvoir des positions et à déployer des actions fondées sur des valeurs et des principes pour la solution de chacun des problèmes en question, sans confusion arbitraire ni lien artificiel".

"L'Hostilité malheureuse à l'Algérie que les autorités marocaines ne cessent d'entretenir ne saurait avoir le moindre impact sur des positions algériennes conformes à la légalité internationale et inscrites dans la cohérence de l'Histoire", conclut la déclaration.

<http://www.elmoudjahid.com/stories.php?story=05/10/17/2844338>

TEMOIGNAGES

Par Indymedia Lille (22 octobre 2005)

La force des vaincus : Des refoulés maliens de Ceuta et de Melilla témoignent (octobre 2005)

Bamako (Mali) : De nombreux rescapés maliens du drame de Ceuta et de Melilla sont de l'ethnie bamanan. Dans leur langue, le même mot - *taama*- désigne le voyage et la marche.

« *La marche de la dignité* » que le Forum pour l'Autre Mali (FORAM) et le Réseau des Artistes et Intellectuels Africains ont initiée, est donc un voyage en signe de solidarité avec tous les survivants de Ceuta et de Melilla dont la dignité a été bafouée ainsi qu'un hommage à tous ceux qui ont payé de leurs vies leur quête d'Europe. Elle a démarré à Bamako, au Mali, du 18 au 20 octobre 2005, au Centre Amadou Hampaté BA (CAHBA), par l'écoute de quelques deux cents refoulés et se poursuivra du 22 au 31 octobre 2005, en France, en Belgique, en Espagne et en Italie.

Nous nous devons de rencontrer les survivants de Ceuta et de Melilla, de les entendre pour mieux porter leur parole auprès de ceux et celles qui ont besoin d'en savoir davantage sur

l'inadmissible : la chasse aux Noirs d'Afrique aux portes de l'Europe et à travers le désert, en ce XXI^{ème} siècle.

« *Nous n'avons rien fait de mal aux Marocains ni aux Espagnols* » dit Makan Sidibé « *Nous voulions juste passer* », a-t-il ajouté.

Les témoignages consignés dans ce document ne sauraient rendre compte de tous les préjudices qu'ils ont subis en même temps que leurs frères d'infortune du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Ghana, du Cameroun... Ce qu'ils nous livrent ici, constituent certes, un cri de détresse mais aussi et surtout un défi à l'Europe -la riche, la puissante- qui exige l'ouverture totale des économies africaines au commerce mondial, dont elle est l'une des principales gagnantes, pendant qu'elle se barricade.

En tant que tel, ce document devra contribuer au débat de fond que nous appelons de tous nos vœux, en initiant cette marche.

Rien ne nous autorise à penser que les prochaines rencontres des dirigeants européens entre eux ou avec ceux d'Afrique traiteront de la nature du rouleau du compresseur qui broie les Africains, les condamne au chômage, à la guerre et à l'exil. Les victimes de la répression de Ceuta et de Melilla ont d'abord souffert de la violation de leurs droits économiques et politiques dans leurs propres pays et pas seulement du fait de la corruption de leurs dirigeants. Les causes de leur exil qui sont internes et externes ne sauraient être réduites à la pauvreté et l'extrême pauvreté dont l'issue serait la « *bonne gouvernance* ». Le fait est que l'Europe, qui ne veut pas subir l'émigration, fait subir aux peuples d'Afrique les conséquences de ses choix économiques, exacerbe les inégalités et les injustices internes, criminalise et humilie les composantes les plus vulnérables du néolibéralisme sur le continent.

Les refoulés de Ceuta et de Melilla ont les mêmes aspirations que les jeunes européens à l'emploi et devraient avoir les mêmes droits qu'eux si l'Europe se souciait davantage des conséquences des réformes structurelles qu'elle exige de nos Etats. Comme l'attestent leurs témoignages, la majorité des refoulés maliens sont des jeunes ruraux, qui savent à peine lire et écrire. « *Personne ne veut de nous* » soutient l'un d'entre eux en ayant le sentiment, comme le Maire de Oujda, qu'ils sont les rebuts que l'Europe invite le Maroc à gérer. Ils n'ont droit ni au visa ni au voyage par avion à plus forte raison un emploi décent en Europe.

Hier comme aujourd'hui, qu'il s'agisse de la traite négrière ou de l'esclavage des temps présents, le système capitaliste fait le tri, prélève ceux qui répondent à ses besoins. Aussi, l'immigration « choisie » consiste-t-elle à entrebâiller les portes de l'Europe afin qu'y entrent les médecins, les infirmiers, les informaticiens... dont elle a besoin en laissant aux Etats africains le soin de gérer la grogne sociale et de contenir les mécontents et les désespérés, du fait des salaires de misère et du chômage. Aux pays du Maghreb, qui sont confrontés à ces mêmes réalités, la même Europe demande de surveiller et de protéger ses frontières face aux assauts des Noirs d'Afrique qui, apparemment, la terrorisent. Les uns sont donc invités à se fourvoyer avec l'Accord de Cotonou, les autres à travers le processus de Barcelone, pourvu que les affaires de l'Europe de la finance et du commerce prospèrent.

En forçant les barbelés de Ceuta et de Melilla, les victimes africaines du capital prédateur voulaient tout simplement se libérer de la prison dans laquelle le FMI, le G8 et l'Europe les enferment au nom d'une ouverture qui n'est que leurre et qui fait de leurs dirigeants de simples exécutants et des geôliers plus ou moins consentants.

L'issue à la déshumanisation du monde qui a atteint son comble en Afrique, du fait du dogme néolibéral, n'est pas dans le colmatage de brèches que les dirigeants européens tenteront de faire admettre à ceux d'Afrique, du haut des sommets qu'ils envisagent. Elle est dans un projet européen honnête et responsable qui tient compte de notre histoire commune, hier comme aujourd'hui, et qui ne détruit pas nos économies et nos efforts de démocratisation en vue de relever, en son propre sein, le défi de la croissance et de la compétitivité.

L'intensification des flux migratoires n'est, en somme, ni un hasard, ni la faute d'une Afrique noire, pauvre et corrompue mais l'une des conséquences tragiques de la violence de l'ordre économique dominant. Une autre Afrique libre, fière et prospère dont les ressortissants vont et viennent, sur son sol, aussi librement que les Européens le font sur le leur.

Témoignages

« Nous revenons de l'enfer. Nous savions que les chemins que nous empruntions pour entrer en Espagne sont pleins d'embûches, mais nous ne pouvions pas imaginer cette rage et cette haine des forces de sécurité marocaines et de la Guardia, la police espagnole. Quelles instructions ont-elles reçu ? Que leur a-t-on dit à notre sujet pour qu'ils nous brisent ainsi les os et le moral ?

Lors du premier assaut à Ceuta, dans la nuit du 28 au 29 septembre, les militaires marocains surpris ont réagi à coups de fusil, en tuant deux personnes. Après que nous ayons franchi la première grille, nous étions à la recherche des issues à emprunter pour être dans Ceuta sans avoir à escalader la deuxième grille du haut de laquelle nous étions des cibles faciles. La Guardia a réagi en barrant les entrées avec leurs véhicules et en tuant quatre personnes. Ils nous ont ensuite regroupés nous qui n'avons pas pu passer. Nous nous sommes assis et avons refusé de bouger. A partir de l'un de nos portables, nous avons pu joindre Elena, une militante espagnole des droits de l'homme qui est basée à Tanger et qui nous a rendu d'énormes services quand nous étions cachés dans la forêt. Nous ne l'oublierons jamais. Elle nous a suggéré de rester là où nous étions, jusqu'au lever du jour. Mais la Guardia nous a tellement brutalisés que nous avons cédé. Ils nous ont alors ligoté deux à deux avant de nous livrer aux Marocains qui nous ont conduits en prison. »

Mahadi Cissoko

« Moi, j'étais à Melilla. A la tombée du jour, nous nous étions regroupés à la lisière de la forêt. Vers deux heures du matin, nous sommes sortis par centaines en nous dirigeant vers les grilles. Dès que nous nous en sommes approchés, les Marocains qui n'étaient pas nombreux ont pris peur et se sont dispersés. La Guardia de l'intérieur de la grille a alors commencé à tirer. Nous nous sommes repliés mais moi j'ai été blessé par une balle à la jambe. J'ai, à partir de ce moment, demandé à mes compagnons de ne pas m'attendre parce que j'ai mal. C'est alors que je me suis trouvé parmi les corps inertes, au nombre de six. De peur d'être découvert et maltraité, j'ai fait le mort. Le matin, les Espagnols ont ouvert le grillage et donné de l'eau aux Marocains afin qu'ils nous arrosent en vue de vérifier si nous étions bien morts ou vivants. J'ai dû me manifester. Ils m'ont battu et m'ont jeté dans leur véhicule. Mais, fou de douleur, un autre black qui était resté auprès du corps de son frère cadet leur a dit qu'il n'avait plus de raison de vivre et que ceux qui ont tué son frère pouvaient en faire autant de lui. Les militaires marocains l'ont froidement abattu. J'ai vu cette scène de mes yeux. »

Amadou Sangaré

« Moi aussi, j'étais à Melilla où les forces marocaines et la Guardia nous ont coincés entre les deux grilles. Ils ont tirés sur ceux qui les débordaient en tentant d'escalader la deuxième grille. C'est à

ce moment que j'ai reçu une balle dans la jambe. Siaka Diarra, mon ami qui n'avait pas réussi à leur échapper a été battu à mort, le crâne fracassé. »

Dianguina COULIBALY

« Nous campons des mois durant devant les grilles de protection généralement par ressortissants du même pays. Les groupes se forment pour franchir ensemble la grille. Avant 2003, nous tentions notre chance un à un et par petits groupes. Mais le renforcement de la surveillance de la voie maritime a gonflé le nombre de ceux qui venaient tenter leur chance du côté des grilles. Si, en intervenant massivement, nous avons permis au monde entier de voir ce qui nous arrive, nous souligner que les mauvais traitements et la mort le long des grilles remontent à 2003. »

Seydou COULIBALY

« Ta peau est ton visa et tu ne passes pas quand tu es noir et, de surcroît, pauvre. Tu dois même disparaître. Tel est mon sentiment personnel. Sinon pourquoi vont-ils jusqu'à déchirer ou brûler nos passeports, et même nos carnets d'adresse quand ils ne nous tuent pas. Ils nous veulent sans identité, ni existence. Ils nous dépouillent souvent des moindres papiers que nous pouvons avoir et les informations qui peuvent nous permettre de poursuivre notre chemin ou de garder le contact avec nos parents ».

Mamby DEMBELE

« Nous faire disparaître consiste surtout à nous ramasser et à larguer dans le désert, le plus loin possible, sans eau ni nourriture et en nous dispersant. Tels des chiots que vous chassez et qui se mettent à courir derrière vous parce qu'ils ne savent où aller, nous courrions derrière les militaires qui étaient chargés de nous égarer dans le désert. Agacés, ils revenaient sur leurs pas et nous dissuadaient de les suivre en nous maltraitant. Ils interdisaient souvent à la population de nous aider et les encourageaient à leur signaler nos cachettes. Mais le comportement de la plupart des Marocains ordinaires, notamment les femmes, n'a rien à voir avec celui des policiers et des militaires.

La population a souvent manifesté sa compassion à notre égard surtout après nos différents assauts contre les grilles auxquelles nos vêtements sont restés accrochés. Moi, je m'étais agrippé aux barbelés avec énergie. Pour m'obliger à lâcher prise, les gardes me tiraient et me tapaient à coups de crosse dans le flanc. J'ai dû lâcher prise en y laissant ma chemise, mes chaussures et en me blessant. »

Seydou COULIBALY

« Regarder ces chaussures que je porte. Vous savez pourquoi je n'ai pas de lacets ? Ils me les ont enlevés pour attacher mes poignets et les ont jetés lorsqu'ils m'ont détaché. Vous savez comment j'ai eu ses chaussures ? En mendiant. Parce qu'il arrive des moments où nous ne trouvons pas les moindres petits boulots à faire pour survivre. Alors, nous nous approchons des maisons des particuliers et, discrètement appuyons sur la sonnerie avant de nous éloigner du portail de peur de

les effrayer. Ceux qui comprennent notre situation nous ouvrent leurs portes et nous donnent des aliments, des vêtements ou des chaussures. »

Issouf SANGARE

« Le téléphone portable que nous chargeons à l'aide de piles de poche nous permettait de garder le lien les uns avec les autres et avec nos familles. C'est ainsi qu'avant de mourir de soif dans le désert, il est arrivé à l'un de nos compagnons qui avait été lâchés dans le Sahara d'appeler Ballo avec qui nous étions en prison à Nader en lui demandant pardon pour le mal qu'il a pu lui faire pendant qu'ils étaient ensemble. Le mourant lui a également demandé d'informer les médias de cette forme de condamnation à mort.

Ballo, a réussi à joindre, quelqu'un à l'ORTM (Office de la Radio et de la Télévision Malienne), à Bamako. Ce dernier a informé RFI puisque paniqué, le commissaire a fait irruption dans notre cachot, situé au sous-sol, en cherchant les détenteurs de téléphone portable. Nous avons nié avoir entrepris une quelconque action de dénonciation. Devenu plus prudent, il a cessé les fouilles et autres humiliations qu'ils nous infligeait. L'un d'entre nous s'est néanmoins débarrassé de son appareil en le jetant dans les toilettes.»

Sidi DIARRA

« Au départ, moi je voulais tenter ma chance en empruntant la voie maritime. J'ai joins un groupe où nous étions au nombre de 48. En convoi, nous sommes partis de Rabat en vue de prendre le bateau à El Ayoum. Les transporteurs nous ont déposés à mi chemin un endroit où théoriquement, ils devaient revenir pour nous réapprovisionner en eau et nourriture, en attendant que la voie soit libre. Ils n'en ont rien fait. Nous avons alors erré trois mois durant et avons tenu en buvant nos urines pour étancher notre soif. Mais, la faim a fini par tuer 18 d'entre nous. Nous avons été sauvés grâce à l'un de ces hélicoptères qui sont chargés de détecter et de signaler notre présence. Nous avons été regroupés et été reconduits par car à El Ayoum. Nous avons ensuite été refoulés à la frontière algérienne d'où j'ai rejoint ceux de Melilla où j'ai pris les grilles d'assaut. »

Moussa MAGASSA

« Le téléphone portable qui nous permet de coordonner nos actions pour atteindre notre objectif, ou garder le contact entre nous et avec nos parents est convoité par les éléments des forces marocaines dont les plus gradés. Lorsqu'ils m'ont arrêté et m'ont dépouillé, j'ai eu le malheur de leur demander de garder l'argent et de me rendre mon téléphone qui était vital pour moi. Pour toute réponse l'un d'entre eux m'a donné un coup de tête qui m'a assommé...J'ai dû y renoncer en me rappelant le sort de l'un de nos compagnons qui avait eu le même comportement que moi et sur qui huit agents s'étaient acharnés en attachant ses poignets pendant qu'il crachait du sang. »

Bréhima DEMBELE

« Certains agents vont jusqu'à nous suivre dans les toilettes pour nous dépouiller quand ils sentent que nous détenons un téléphone ou de l'argent...Il ont le même comportement quand vous portez un vêtement qui leur plaît. Moi j'avais un pantalon Jean et des chaussures qui ont dû attirer l'attention de l'un d'entre eux. Il me les a enlevés. J'ai marché à moitié nu et sans chaussures jusqu'au moment où quelqu'un dans la population m'en ait donné.

Pourquoi d'ailleurs les uns tentent d'arriver en Europe par bateau tandis que les autres attendent devant les grilles de Ceuta et de Melilla ? Précisément parce que nous sommes arnaqués au niveau de Gao par des gendarmes et des policiers qui veulent prélever leur dû sur nos maigres sous. Quand vous résistez, ils vous débarquent, vous fouillent et vous enlèvent la totalité de votre argent quelque soit le montant. Je les ai vu dépouiller quelqu'un de plus d'un million de Francs. Alors que leurs homologues algériens n'exigent rien de nous, les agents maliens constituent la première étape de nos difficultés sous prétexte que le Président de la République leur a demandé de ne pas nous laisser partir à l'étranger.

Pour poursuivre notre chemin sans argent, nous sommes obligés de nous arrêter de village en village, en Algérie, et d'effectuer des travaux agricoles, de construction et autres qui nous permettent d'arriver au Maroc. En quatre mois, moi j'ai pu économiser 600 Euros avant de poursuivre ma route. »

Souleymane TRAORE

« En Algérie les ressortissants du Mali n'ont pratiquement pas de problèmes par rapport aux ressortissants de l'Afrique Subsaharienne tout comme les Sénégalais au Maroc. Jusqu'aux récents événements qui les ont obligés à fermer leur frontières, nous Maliens, avons le sentiment d'y être chez nous, plus qu'à Gao. Les Algériens se souviennent du soutien du Mali dans la lutte de libération nationale de leur pays et les Marocains des relations privilégiées de leur Roi avec le Sénégal. »

Mamby TRAORE

« Moi je ne sais rien de Ceuta et de Melilla ni des grilles de protection. Mais je sais tout de nos malheurs lors de la traversée par bateau. Et quel bateau ! Les passeurs que nous avons contactés nous ont conduits dans des cachettes qui sont logées au flanc des collines où nous devons attendre, entassés les uns sur les autres, avec très peu d'eau et de nourriture. L'eau contenue dans un gobelet comme celui que je tiens entre les mains doit être bue par petite gorgée pendant des jours. Vous pouvez mourir de soif si vous ne respectez pas cette consigne. Le moment venu, les passeurs viennent chercher certains d'entre nous pour les mettre à contribution dans la fabrication de l'embarcation.

Par le passé, ce sont des arabes qui nous faisaient traversés. De plus en plus, ils donnent une boussole à l'un d'entre nous et lui montrent comment s'en servir. Et nous partons. Moi, j'ai tenté la voie maritime à trois reprises mais sans succès. J'ai assisté à de nombreuses pertes en vies humaines. Le bilan de la troisième tentative s'est soldé par sept rescapés dont moi-même et 35 noyés. »

Madou KEITA

« Pourquoi risquons-nous ainsi nos vies ? Pour ne pas assister impuissants à la mort des nôtres, surtout nos vieilles mères et nos enfants faute de nourriture ou de médicaments. Nous n'avons certes pas de diplômes, pour la plupart d'entre nous. Nous tentons juste de vendre notre force à l'Europe pour nourrir les nôtres. Est-ce un crime ? Nous ne faisons de mal à personne, ni au Maroc, ni en Espagne. Nous voulons juste travailler. »

Sadio CISSOKO

« Nous nous jetons sur les grilles et montons dans ces embarcations que nous bricolons, la peur au ventre. Mais nous nous disons que plutôt la mort vaut mieux que la honte. Nous estimons, que nos compagnons qui sont tombés à Ceuta et à Melilla ou dans le désert, comme ceux qui se sont noyés en traversant l'Atlantique ne sont pas des bandits mais des hommes de mérite. Ils ont risqué leurs vies non pas pour eux-mêmes mais pour leurs familles et pour ce pays. Leur sort sera plus enviable que le nôtre si nous devons rester ici et vivre au crochet de nos parents âgés. Je ne peux pas me prononcer pour les autres, mais sans emploi rien ne me retiendra ici. Je repartirai dès que j'aurai économisé l'argent nécessaire à moins que le Mali change et s'occupe mieux de nous. »

Mamadou DIARIMAN

« Qui sommes-nous ? Nous avons parmi nous des paysans et des fils de paysans dont moi-même. Mon père a un grand champ que je pourrai exploiter dès aujourd'hui si on m'en donnait les moyens. Je n'ai pas de diplôme mais je me sens capable de faire dans ce pays ce que j'ai fait pour gagner ma vie à travers les champs d'Algérie. »

Djanguina COULIBALY

« Moi je suis producteur de coton. Cela veut dire que j'appartiens à une catégorie de paysans mieux lotis que les autres. Il fut un temps où nous pouvions bien gagner notre vie. Mais rien ne va plus dans ce secteur. Et même du temps où les choses allaient mieux nous étions obligés de diversifier nos activités sinon le revenu agricole ne suffit guère à couvrir nos dépenses. C'est pour cela que j'ai dû partir à l'aventure. »

Mamadou SANOGO

« Moi, je suis commerçant. Je voyageais entre Bamako et Lomé, d'où je ramenaient des tissus, des pièces de voiture, d'autres vendaient des friperies, des pièces de voiture, des produits cosmétiques, des cassettes etc... Mais en plus des tracasseries des douaniers, des gendarmes et des policiers le long de la route, tout le monde est devenu commerçant au Mali y compris les fonctionnaires. Or rien ne se vend, sauf à crédit et les acheteurs s'acquittent difficilement de leur dette. J'ai dû laisser tomber le commerce. »

Issouf SANGARE

« Nous avons également des artisans parmi nous : menuisiers, soudeurs ainsi que des chauffeurs et tous les pères de famille. En revenant dans les circonstances actuelles nous les retrouvons sans pouvoir faire davantage pour eux. Au contraire, ce sont eux qui vont devoir prendre soin de nous. Vous rendez-vous compte ? Nous n'avons pas le sentiment que nos autorités comprennent tout cela et le sens de notre sacrifice. A notre arrivée au Mali, nous aurions aimé avoir des couchettes et dormir profondément tant nous sommes physiquement éprouvés. Nous aurions aimé avoir à manger et à boire en quantité suffisante tant nous avons eu faim et soif dans nos cachettes et dans le désert. Mais, ceux qui ont été chargés de notre accueil étaient soucieux de nous recenser et de nous vacciner. Les uns ont eu à manger mais très peu d'autres pas du tout. Nous restons sur notre faim et attendons que l'Etat malien nous prouve que si les autres nous maltraitent et nous rejettent notre pays a encore besoin de nous. Nous sommes prêts à le servir, parce que nous n'avons pas une autre terre et ne savons plus où aller sans être humiliés ou tués. »

Mamadou DIARIMA

Au terme de ce survol de l'enfer qu'ils ont vécu, les refoulés maliens de Ceuta et de Melilla ont exprimé à l'endroit des autorités maliennes, les demandes suivantes :

- *de leur établir dans les meilleurs délais des cartes d'identité ;*
- *de soigner ceux d'entre nous qui sont blessés et de garantir des visites médicales à ceux qui en besoin ;*
- *de rapatrier leurs camarades blessés pour qui ils se font beaucoup de soucis ;*
- *de les épauler dans la recherche et le financement d'activités rentables qui leur permettront de vivre dignement au Mali ;*
- *de démanteler le réseau de malfaiteurs qui torture et arnaque au niveau de Gao ;*
- *de mettre un terme, à tous les niveaux, au trafic de pièces qui jette le doute et le discrédit sur les détenteurs de passeport malien ;*
- *à la communauté internationale de nous rendre justice à travers une enquête sur les événements de Ceuta et de Melilla ainsi que les traitements qui nous ont été infligés dans le Sahara. »*

La suite de « *la marche de la dignité* » permettra de creuser davantage les causes internes et externes de l'état des lieux, brossé par ceux qui se sont ainsi exprimé.

http://lille.indymedia.org/article.php3?id_article=2715

Les autorités doivent être tenues responsables des violations des droits fondamentaux des migrants (Amnesty International, 26 octobre 2005)

Français

«Vous n'êtes que des Noirs. Vous n'avez pas à poser de questions.»

C.M., originaire du Mali, a affirmé à Amnesty International qu'un responsable de l'application des lois s'était adressé à lui en ces termes, dans un commissariat de police de Melilla (Espagne).

«C'est une prison, pas un centre. Ils ne nous laissent pas sortir et c'est sale. Ce n'est pas nettoyé. Nous sommes 17 et nous n'avons qu'un seul morceau de savon. Le soir, on nous donne uniquement un petit bol de lait et quelques dates. D'habitude, nous n'avons que deux repas, l'un à 13 heures, l'autre à 18 heures. C'est parce que vous [Amnesty International] êtes là qu'ils nous donnent à manger à cette heure-ci.»

A.L., originaire du Mali, retenu dans un centre de détention de Tanger (Maroc).

Madrid (Espagne) -- Lors d'une mission de dix jours en Espagne et au Maroc, au cours de laquelle ils se sont rendus dans les villes de Ceuta, Melilla, Oujda, Nador et Tanger, des délégués d'Amnesty International ont relevé de nombreuses irrégularités dans la manière dont étaient traités certains migrants, et parmi eux d'éventuels demandeurs d'asile. Ils ont recueilli les témoignages de personnes cherchant à échapper à la misère et à la répression, originaires, pour la plupart, du centre et de l'ouest de l'Afrique, et qui tentaient de pénétrer à Ceuta ou à Melilla, soit par la mer, soit en escaladant les clôtures de barbelé et de fil tranchant qui entourent les deux enclaves.

Au vu des violations des droits humains graves et répétées constatées par Amnesty International dans ces deux villes espagnoles, ainsi qu'au Maroc même, l'organisation prie instamment les gouvernements de ces deux pays de mettre immédiatement un terme à toutes les expulsions et à tous les refoulements de migrants et de demandeurs d'asile en provenance d'Afrique sub-saharienne.

Les autorités, tant espagnoles que marocaines, reconnaissent elles-mêmes que, ces dernières semaines, de nombreuses personnes ont été blessées et que 11 au moins sont mortes, en se heurtant aux forces de sécurité des deux pays, alors qu'elles essayaient de pénétrer dans les enclaves de Ceuta et de Melilla. Amnesty International enquête actuellement sur un certain nombre d'autres cas contestés. Des centaines d'autres personnes, parmi lesquelles d'éventuels demandeurs d'asile, ont été arrêtées par les autorités marocaines,

«Nous avons pu constater que les agents de l'État avaient eu recours à une force illégale et disproportionnée, en utilisant notamment des armes létales, a déclaré Javier Zúñiga, le conseiller principal pour les Programmes régionaux du Secrétariat international qui dirigeait la délégation envoyée par Amnesty International en Espagne et au Maroc. Les forces de l'ordre ont blessé et tué des personnes essayant de franchir la clôture, et un grand nombre des migrants grièvement blessés sur le territoire espagnol ont été renvoyés de l'autre côté de la clôture en l'absence de toute formalité légale et assistance médicale.»

Les droits des migrants et des demandeurs d'asile, garantis par la législation espagnole, ne sont pas respectés entre les deux clôtures, même lorsque ces personnes se trouvent, de fait, entre les mains des autorités espagnoles.

Un médecin légiste, Francisco Etxebarria, membre de la délégation d'Amnesty International, a pu examiner plusieurs blessés, ainsi que des photos et d'autres éléments qui, selon lui, indiquaient, selon toute vraisemblance, que les forces de sécurité avaient eu recours à des méthodes inadéquates. Il a estimé que les responsables de l'application des lois ne disposaient manifestement pas de la formation nécessaire pour faire face à une tentative de passage en masse dans les enclaves de Ceuta et de Melilla.

Étant donné le nombre de blessés et la gravité des lésions dont ils souffrent, Amnesty International prie instamment les autorités des deux pays d'adopter un protocole spécifique réglementant l'usage de la force par les responsables de l'application des lois dans le secteur. Les dispositions de ce protocole doivent être rendues publiques.

Amnesty International demande également aux autorités espagnoles et marocaines de veiller à ce que les enquêtes menées sur les événements évoqués plus haut soient approfondies et se déroulent dans les meilleurs délais, en toute indépendance et en toute impartialité. Les conclusions de ces enquêtes devront également être rendues publiques. Conformément aux normes internationales, la charge de la preuve revient aux autorités des deux pays, et non aux victimes et aux organisations non gouvernementales qui les défendent.

Les deux gouvernements, aussi bien espagnol que marocain, ont assuré Amnesty International que leurs services judiciaires respectifs avaient ouvert une enquête sur la mort des personnes dont les corps avaient été retrouvés de leur côté de la frontière. Amnesty International a cependant pu constater que les deux pays cherchaient à se défaire de leur responsabilité l'un sur l'autre, ou, en tout cas, de nier toute responsabilité pénale de leurs forces de sécurité dans ces affaires. Ainsi, interrogés par l'organisation sur le cas de quatre personnes ayant trouvé la mort le 29 septembre dernier, à la frontière entre Ceuta et le Maroc, les deux gouvernements s'en sont mutuellement rejeté la faute.

«L'Espagne et le Maroc doivent enquêter de manière indépendante sur les circonstances, dans lesquelles plusieurs personnes sont mortes et de nombreuses autres ont été blessées, notamment sur les clôtures qui entourent Ceuta et Melilla, ou à proximité, ainsi que sur le sort des migrants et des demandeurs d'asile qui auraient pu être maltraités lors de leur expulsion de la zone par les forces marocaines, a déclaré Javier Zúñiga. Les conclusions des enquêtes doivent être intégralement publiées et tout représentant de l'État soupçonné d'avoir eu recours à une force excessive ou superflue doit rendre compte de ses actes.

«Tant que régnera l'impunité et que les autorités refuseront de reconnaître leurs torts, il faut s'attendre à ce que d'autres personnes soient grièvement blessées, tuées ou expulsées illégalement et clandestinement.»

Pour éviter que de nouvelles violations des droits humains ne se produisent, toutes les caméras de surveillance disposées sur les clôtures doivent être placées sous contrôle judiciaire et les images filmées doivent être systématiquement visionnées, dans le souci de détecter les éventuels manquements. Toute personne raisonnablement soupçonnée d'être responsable d'une violation doit être traduite en justice, conformément aux normes internationales.

Amnesty International a également recueilli des témoignages faisant état de l'arrestation par les forces de sécurité marocaines, ces derniers jours et ces dernières semaines, de centaines de migrants, parmi lesquels figuraient apparemment des dizaines de demandeurs d'asile, originaires de l'ouest et du centre de l'Afrique, qui auraient été placés en détention, dans un premier temps dans des postes de police et des casernes de gendarmerie, puis sur des bases militaires. De nombreuses sources indiquent que les personnes arrêtées n'ont pas été informées de la durée prévue de leur détention et qu'elles n'ont pas eu le droit de disposer d'un avocat ni de faire appel de la mesure dont elles faisaient l'objet.

Les délégués d'Amnesty International ont recueilli des informations selon lesquelles des centaines de migrants, dont d'éventuels demandeurs d'asile, ont été embarqués à bord d'autocars, de camions et de véhicules divers, qui les ont conduits dans des régions désertiques voisines de la frontière algérienne. Là, ces personnes auraient reçu l'ordre de passer la frontière à pied et de rejoindre des localités situées en territoire algérien. Des personnes originaires de pays d'Afrique centrale ou occidentale ont indiqué à Amnesty International qu'elles avaient été ainsi abandonnées, pratiquement sans vivres et sans eau. L'une d'elles a raconté qu'un homme qui faisait partie de son groupe était mort d'épuisement en tentant de retraverser le désert pour regagner le Maroc.

Lors de la rencontre qu'elle a eue avec les autorités marocaines, Amnesty International a exprimé sa profonde inquiétude devant les informations qu'elle avait reçues et qui faisaient état de mauvais traitements administrés à des migrants et à des demandeurs d'asile au moment de leur arrestation. Certains auraient été frappés par les forces de sécurité et les papiers que leur avait remis le Haut-Commissariat pour les réfugiés

(HCR) auraient été confisqués ou détruits. La mission technique récemment envoyée au Maroc par la Commission européenne a estimé, en substance, que l'on pouvait s'interroger sur la capacité du Maroc à garantir concrètement une véritable protection à tous ceux qui cherchent à se réfugier sur son territoire.

«Les réfugiés ont des droits clairs et bien définis, a rappelé Javier Zúñiga. L'Espagne comme le Maroc doivent respecter les obligations qui sont les leurs en vertu des normes internationales relatives à la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants. Ces deux pays doivent informer ces personnes de leurs droits, notamment de leur droit à bénéficier de l'assistance d'un avocat, de leur droit à déposer une demande d'asile et de leur droit à faire appel d'un rejet en première instance de cette demande, ainsi que des procédures et garanties administratives et judiciaires les concernant.»

«Les autorités espagnoles et marocaines doivent en particulier permettre au HCR de jouer pleinement son rôle en matière de protection des demandeurs d'asile. Elles doivent en outre respecter les documents personnels émis par cet organisme.»

Dans sa réaction face à cette crise, l'Union européenne paraît presque exclusivement préoccupée par la lutte contre l'immigration clandestine. Le rapport de la récente mission technique de l'Union reconnaît cependant les carences de la protection des réfugiés au Maroc. Les recommandations de l'UE sont pourtant totalement insuffisantes et ne permettent aucunement d'assurer la protection des réfugiés dans des conditions compatibles avec les obligations des pays membres de l'UE, au titre du droit international, de mettre fin à l'exploitation des travailleurs sans papiers et d'aider les pays pauvres à s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine. Certaines mesures préconisées par l'UE, visant à renforcer les contrôles aux frontières dans des pays comme la République démocratique du Congo ou la Côte d'Ivoire, où sont commises des atteintes massives aux droits humains, inquiètent tout particulièrement Amnesty International.

En outre, l'UE entend manifestement, par sa démarche, ne pas garantir la sécurité ni la dignité des migrants qui pourraient ne pas bénéficier du statut de réfugié en vertu des critères définis dans les Conventions de Genève, mais dont les droits fondamentaux doivent néanmoins être respectés.

«L'Europe doit trouver des solutions collectives au problème qu'elle a contribué à créer afin que nul ne soit tué ou blessé à ses frontières, et pour que ceux qui souhaitent y demander asile puissent le faire librement», a conclu Javier Zúñiga.

Quelques cas individuels

- J.P. n'a pas trente ans. Originaire du Cameroun, il a quitté son pays il y a plus d'un an, pour tenter d'échapper à la misère. Il a gagné le Maroc en passant par le Nigéria, le Niger et l'Algérie, puis s'est rendu jusqu'à Melilla. La première fois qu'il a réussi à pénétrer dans l'enclave espagnole, il s'est présenté au commissariat où les migrants peuvent se faire enregistrer et obtenir une aide juridique. Toutefois, il a immédiatement été refoulé vers le Maroc. La deuxième fois, il a été frappé par des hommes de la *Guardia Civil* espagnole, qui lui ont tiré dessus avec des balles de caoutchouc, à deux mètres de distance, avant de le renvoyer au Maroc. La troisième fois, il a pris d'assaut la clôture en compagnie d'autres candidats à l'immigration, mais il a une nouvelle fois été refoulé. Les autorités marocaines l'ont alors conduit dans une zone située à la frontière algérienne, près de la ville d'Oujda. Lorsqu'ils sont ainsi dans le désert, les migrants sont souvent roués de coups et détrossés par les hommes des Forces auxiliaires marocaines. J.P. se cache actuellement à Oujda. Il envisage de retourner à Melilla, pour tenter une nouvelle fois d'entrer dans l'enclave.

- X et Y font partie de quelque 500 migrants originaires de l'ouest de l'Afrique, détenus sur une base militaire du nord du Maroc. Les détenus sont six ou sept par tente et de nouveaux prisonniers arrivent chaque jour. Ils reçoivent à boire et à manger, mais aucun médicament. X et Y affirment ne pas avoir eu droit à un avocat et ne pas avoir été informés des raisons ni de la durée de leur détention. Ils disent qu'ils veulent bien être rapatriés, mais exigent d'être libérés immédiatement.

- T.S., vingt-trois ans, a quitté son pays natal, la Côte d'Ivoire, en 2003, après que son père et son frère eurent été tués chez eux par des hommes armés. Le statut de réfugié lui a été accordé en juin 2004 au Mali.

Après avoir passé plusieurs mois dans ce pays, il s'est rendu par voie terrestre en Algérie, puis au Maroc, où il a gagné Rabat, la capitale. Une semaine plus tard, il a été arrêté lors d'une descente de police dans l'immeuble où il louait une chambre. Il a été emmené jusqu'à la frontière, avec plusieurs dizaines d'autres personnes originaires de l'ouest de l'Afrique, et a reçu l'ordre de regagner à pied le territoire algérien. Les policiers ont refusé de prendre en compte son statut de réfugié. De l'autre côté de la frontière, T.S. et ses compagnons ont été interceptés par des militaires algériens, qui les ont fouillés, puis leur ont intimé l'ordre de repartir au Maroc. Le statut de réfugié de T.S. a été confirmé en novembre 2004 par les services du HCR à Casablanca. Le 9 septembre 2005, ne trouvant pas de travail, le jeune homme a tenté d'escalader la clôture de Melilla, en compagnie d'une trentaine d'autres personnes. Selon son témoignage, il aurait été le seul à parvenir à passer. Il a déposé une demande d'asile le 19 septembre dernier. Il se trouve actuellement dans un centre pour migrants et demandeurs d'asile administré par les autorités espagnoles.

Testimonios de migrantes en Marruecos: violencias y deportaciones. Por Indymedia Barcelona (8 de octubre de 2005)

español

"La situación es asfixiante, al menos antes si nos cogían nuestras vidas no estaban en peligro, ahora te devuelven al Sáhara y mueres. Tienes que elegir entre morir en el desierto o morir tiroteado en la alambrada." *L.C.*

Hasta el momento es imposible contabilizar el número de desaparecidos, pero sabemos que desde el sábado hasta el miércoles de esta semana unos sesenta autobuses con una media de entre cuarenta y sesenta personas han sido deportadas a una zona del desierto, frontera entre Argelia y Marruecos. Quiere decir que más de 2400 personas estuvieron deportadas entre estos días...

De los diferentes grupos contactados, nos han denunciado treinta y seis muertes y un número indeterminado de desaparecidos... Al menos se han comprobado la deportación de diez mujeres con bebés y de unas cincuenta que decían estar embarazadas.

Otro testimonio: "Recuerdo los muertos y me muero yo también por dentro"...

"Nos metieron en autobuses. Creía que como siempre nos iban a llevar a la frontera de Oujda a veinte kilómetros. Eramos catorce autobuses pero nos dirigíamos hacia el sur, a unos seiscientos kilómetros de Oujda calculo.

Después los autobuses paraban y llegaban camiones militares y jeeps que nos separaban en pequeños grupos y nos adentraban en el desierto.

Nos dejaban allí sin agua ni comida.

A los lejos había luces, eran de Argelia decían los marroquíes. Hemos marchado toda la noche hacia las luces, algunos hemos llegado hasta allí y hemos visto que era un campamento militar argelino.

Los militares nos daban agua y comida. No dejaban de llegar compañeros pero otros no llegaban.

Les habíamos perdido en el desierto... **Os juro que aquellos que no hayan llegado se han muerto de verdad..."**

"Hay deportaciones de heridos, con las piernas rotas, que no pudieron andar y quedaron en el desierto. Pensamos no en nosotros que estamos bien, sino en los que quedaron adentro del desierto. Pedimos que los busquen en helicópteros por favor, las horas cuentan."

ASESINATOS DE NADOR Y DEPORTACIONES AL SÁHARA

A continuación os transcribo un testimonio que resume y refleja la visión de los inmigrantes de

Nador sobre el intento de entrada en Melilla. Oficialmente las autoridades marroquíes admiten la existencia de seis muertos.

“Sobre las 2:30 de la mañana (hora marroquí) hemos llegado a la alambrada.

Hemos visto cuatro helicópteros, parece que tres eran españoles y uno marroquí. No hemos atravesado ni la primera alambrada y nadie nos ha tocado,, hemos podido llegar hasta allí.

Han comenzado a dispararnos y a tirar gases lacrimógenos.

He visto caer a mi lado dos cuerpos. La policía marroquí nos tenía cercados por detrás y delante la policía española, que estaban algunos en territorio marroquí. Tiraban de ambos lados, del lado español y del lado marroquí.

Yo mismo he transportado a un herido con una bala en el pie.

En el hospital de Nador hay un compañero nuestro herido que ha visto siete cuerpos llegar, es decir hay siete personas muertas. Aquí en el bosque quedan también muchos heridos a los que no se les ha dado asistencia médica.

También hay treinta y dos personas heridas, muchas de ellas con heridas de bala.

Hay pies y brazos rotos y aquí no ha llegado aún ni la asistencia de organizaciones humanitarias, como médicos sin fronteras, porque nos tienen totalmente cercados. En las tiendas pequeña marroquíes donde compramos alimentos tienen miedo de vendernos la comida.

No hemos atacado mil personas, es imposible... La situación es asfixiante, al menos antes si nos cogían nuestras vidas no estaban en peligro, ahora te devuelven al sáhara y mueres. Tienes que elegir entre morir en el desierto o morir tiroteado en la alambrada.”, L., C.

Este compañero camerunés tiene razón. Hasta el momento es imposible contabilizar el número de desaparecidos, pero sabemos que desde el sábado hasta el miércoles de esta semana unos sesenta autobuses con una media de entre cuarenta y sesenta personas han sido deportadas a una zona del desierto, frontera entre Argelia y Marruecos. Quiere decir que más de 2400 personas estuvieron deportadas entre estos días.

Es la zona del corredor donde la frontera no está definida y comienzan los conflictos territoriales entre Argelia y Marruecos.

De los diferentes grupos contactados, nos han denunciado treinta y seis muertes y un número indeterminado de desaparecidos.

La preocupación por estos hechos es latente entre todos los africanos y en los países de origen se habla todo el día en la televisión y en la radio. En África negra se está hablando de genocidio y de caza al negro.

Hemos comprobado que efectivamente hay al menos una treintena de demandantes de asilo deportados. Al menos hemos podido hablar con tres ciudadanos, un senegalés y un camerunés cuyos papeles están en orden con el estado marroquí.

Al menos se han comprobado la deportación de diez mujeres con bebés y de unas cincuenta que decían estar embarazadas.

El tema de las mujeres nos preocupa sensiblemente puesto que son más vulnerables a la violencia, sobre todo violencia sexual, que se habría utilizado también contra ellas durante estas deportaciones.

Uno de los testimonios recogidos explica y resume el procedimiento de deportación seguido por las autoridades marroquíes.

“Estuve en España. La noche que intentamos entrar en Ceuta. Había pasado las dos alambradas y me encontré a la Guardia Civil, que me hicieron volver con una brutalidad impresionante que jamás creía que encontraría en un país democrático. Me entregaron a los militares marroquíes junto a ciento cincuenta y cinco personas que estábamos bien y veintitantos heridos de diversa gravedad. Todos tiraron las balas reales, los marroquíes y los españoles, los españoles cuando estábamos arriba de la alambrada y los cuerpos caían abajo. Recuerdo los muertos y me muero yo también por dentro.

Las autoridades marroquíes nos trasladaron a la ciudad de Oujda, como siempre. Cuando llegué allí

encontré un montón de africanos procedentes de otros sitios de Marruecos. Ví muchos con papel de asilo, expedido por ACNUR y que dice que están bajo la protección temporal de las naciones unidas.

Vi también compañeros que tenían un visado de entrada en Marruecos o un sello de entrada en su pasaporte que aún no había expirado.

Ví mujeres y bebés, ví mujeres embarazadas.

Nos metieron en autobuses. Creía que como siempre nos iban a llevar a la frontera de Oujda a veinte kilómetros. Eramos catorce autobuses pero nos dirigíamos hacia el sur, a unos seiscientos kilómetros de Oujda calculo.

Después los autobuses paraban y llegaban camiones militares y jeeps que nos separaban en pequeños grupos y nos adentraban en el desierto.

Nos dejaban allí sin agua ni comida.

A los lejos había luces, eran de Argelia decían los marroquíes. Hemos marchado toda la noche hacia las luces, algunos hemos llegado hasta allí y hemos visto que era un campamento militar argelino. Los militares nos daban agua y comida. No dejaban de llegar compañeros pero otros no llegaban, les habíamos perdido en el desierto.

Os juro que aquellos que no hayan llegado se han muerto de verdad.

Los argelinos no nos han maltratado en ese momento.

Nos han trasladado y mostrado el camino para no topar con el campamento militar marroquí, nos llevaban en los jeeps y/o en camiones militares.

El problema es si te vuelven a ver los militares marroquíes porque te deportan otra vez y vuelves a comenzar.

Hay deportaciones de heridos, con las piernas rotas, que no pudieron andar y quedaron en el desierto. Pensamos no en nosotros que estamos bien, sino en los que quedaron adentro del desierto. Pedimos que los busquen en helicópteros por favor, las horas cuentan.”

<http://estrecho.indymedia.org/feature/display/15921/index.php>

Indymedia est un un collectif regroupant des organisations de médias indépendants et des centaines de journalistes qui ont pour but de créer des médias libres faits pour tous et par tous sans hiérarchie, de manière ouverte et transparente, alternatifs et interactifs.

Refoulements et expulsions massives de migrants et demandeurs d’asile (récit d’une mission de l’AFVIC et de la Cimade du 7 octobre au 11 octobre 2005)

français

Cette note constitue un témoignage complémentaire aux articles de presse sur les traitements inhumains et dégradants qu’ont subi les migrants subsahariens au moment de leur arrestation et leur refoulement.

[http://www.cimade.org/downloads/expulsions Maroc rapport Afvic Cimade 12-10-05.pdf](http://www.cimade.org/downloads/expulsions_Maroc_rapport_Afvic_Cimade_12-10-05.pdf)

IEvolution de la situation au Maroc (par la Cimade, depuis le 19 octobre 2005)

français

Le présent document relate des faits observés lors d’une deuxième mission effectuée par l’AFVIC et la CIMADE dans le sud du Maroc où ont été transférés par bus des étrangers

retrouvés dans le désert proche des frontières avec l'Algérie à l'Est du Maroc la semaine passée.

<http://www.cimade.org/actus/comm99.html>

MAROC, HCR ET SORT DES MIGRANTS

Dans un communiqué du 19 octobre 2005, la Cimade et l'AFVIC dénoncent : au Maroc la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile est en danger

L'AFVIC et la Cimade lancent un cri d'alarme sur la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés statutaires qui sont actuellement maintenus dans des lieux d'enfermement au Maroc.

Dans un [nouveau document relatant une mission dans le Sud Maroc](#)^[1] et par des contacts réguliers par téléphone, l'AFVIC et la Cimade ont constaté que plusieurs dizaines de demandeurs d'asile, dont la demande est en cours d'examen par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ainsi qu'un réfugié statuaire étaient enfermés dans des camps militaires dans les régions de Guelmin et de Nador. Bien que porteurs d'une attestation délivrée par la représentation du HCR au Maroc, ils sont menacés d'être reconduits dans leur pays d'origine au mépris du principe de non refoulement inscrit dans la convention de Genève relative à la protection des réfugiés dont le Maroc est signataire.

Alors que les ambassades de plusieurs pays africains ont pu accéder aux lieux d'enfermement pour préparer le retour de leurs ressortissants, le HCR n'y a toujours pas accédé et ainsi n'a pu assuré son mandat de protection prévu par ses statuts.

L'AFVIC et la CIMADE demandent au HCR de bien vouloir tout mettre en œuvre afin d'assurer son mandat de protection et au Maroc, de veiller à la garantie effective des droits des demandeurs d'asile et des réfugiés, en particulier celui de ne pas être refoulés vers un pays où leur vie ou leur liberté seraient menacées.

Dans un communiqué du 19 octobre, le HCR déclare ne pas avoir accès aux personnes relevant de sa compétence au Maroc et affirme avoir la preuve que des dizaines de ressortissants de l'Afrique subsaharienne possédant des papiers d'identité délivrés par le HCR ont été arrêtés par les autorités marocaines et sont victimes des mesures de répression

Le HCR n'a toujours pas d'accès aux demandeurs d'asile de Ceuta et Melilla arrêtés au Maroc (United Nations (New York) 19 Octobre 2005)

Une équipe d'experts de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, envoyée au Maroc le 11 octobre, attend toujours l'autorisation du gouvernement pour pouvoir rendre visite à plusieurs personnes relevant de la compétence de l'agence qui se trouveraient en état d'arrestation dans plusieurs endroits du pays.

« Même s'il est difficile d'obtenir des chiffres précis, l'agence a la preuve que des dizaines de ressortissants de l'Afrique subsaharienne possédant des papiers d'identité délivrés par l'UNHCR ont été arrêtés par les autorités marocaines et sont victimes des mesures de répression à l'encontre des immigrants clandestins », indique un communiqué du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) publié aujourd'hui à Genève.

« L'UNHCR réitère que ces personnes relevant de son mandat ne doivent pas être refoulées - c'est-à-dire renvoyées de force vers un pays où elles risqueraient de se trouver en situation de danger - et nous avons demandé, à plusieurs reprises, de pouvoir se rendre auprès d'elles, en vain jusqu'à maintenant », a déclaré Ekber Menemencioglu, directeur pour l'UNHCR du bureau de l'Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Il a noté que l'équipe a pu, néanmoins, s'entretenir avec les personnes qui trouvent le moyen de se rendre au bureau de l'UNHCR à Rabat.

« L'UNHCR reconnaît que tous les gouvernements ont le droit légitime de gérer toute migration irrégulière, mais souligne que souvent, cachées dans ces flux, il y a des personnes fuyant des persécutions et la violence qui méritent d'avoir accès à une procédure d'asile en bonne et due forme », a dit Ekber Menemencioglu.

« Le HCR insiste auprès des autorités marocaines pour le respect des principes internationaux de protection, tout particulièrement en ce qui concerne le refoulement et pour un traitement humain de toute personne », indique le communiqué.

Au-delà du Maroc, l'UNHCR a dépêché des missions, au cours des trois dernières semaines, vers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, ainsi qu'aux îles Canaries. Le Haut Commissaire António Guterres a aussi convenu d'une réunion avec le Groupe des migrations de Genève, composé des chefs de six organisations internationales.

Au début du mois d'octobre, près de 2.000 migrants africains ont pris d'assaut les postes frontières des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, à partir du territoire marocain. Près d'une dizaine de personnes ont trouvé la mort - certaines apparemment abattues, d'autres mortes lors de mouvements de foule - au cours de ces événements (voir notre dépêche du 11 octobre 2005 et notre dépêche du 7 octobre 2005 sur la réaction du Secrétaire général).

L'ONG Médecins sans frontières affirmait par ailleurs peu après avoir trouvé quelque 500 migrants, y compris des femmes enceintes et des enfants, dans le désert marocain, où ils auraient été conduits après avoir expulsés par l'Espagne de ses enclaves de Ceuta et Melilla.

<http://fr.allafrica.com/stories/200510190615.html>

La Comisión España de Ayuda al Refugiado encourage le HCR a rappeler à l'Union Européenne à ses devoirs et intervenir auprès de celle-ci car coopérer avec les pratiques ayant cours actuellement équivaut à une violation des conventions internationales.

Lettre de la Comisión España de Ayuda al Refugiado (CEAR) au HCR, (19 octobre)

TO: UNHCR

Dear Mr.Menemencioglu,

As you are aware of, a number of black Africans hunted by Moroccan forces after Morocco's decision to finally cooperate with the EU immigration and externalization policy are asylum seekers.

Despite this, our emergency teams deployed on the field in Morocco inform us that MR. BABA WASHINGTON, AMBASSADOR OF THE R.D. CONGO IS CURRENTLY VISITING THE

ASYLUM SEEKERS STORED IN BOUIZAKARME, PROBABLY IN ORDER TO ARRANGE THEIR REPATRIATION.

As you know, not only their possible repatriation but the sole fact that these asylum seekers are forced to face and identify themselves in front of government officials from their country or origin, are against International Conventions signed by Morocco.

Following is a list of asylum seekers in the above mentioned and other detention centers. Please be aware that due to difficulties encountered on the spot, this list may not be fully accurate, but is the best we could do.

Needless to say that this list, as well as the source should be kept confidential.

List of nationalities of asylum seekers in the military base of Bouizakarne.

RD Congo : 19 asylum seekers

Costa Marfil : 2 asylum seekers.

Liberia : 4 asylum seekers

Nigeria : 2 asylum seekers

Sierra Leona : 4 asylum seekers

List of nationalities of asylum seekers identified in Dakhla:

Sierra Leona : 1 asylum seekers

Nigeria : 11 asylum seekers

Costa de Marfil : 1 asylum seekers

Asylum seeker identified in Tinduf:

Costa de Marfil : 1 asylum seekers

As you know, the agreement signed by UNHCR (implementing) and EU (funding) on December 2004 (Contribution agreement JAI/2003/HLWG/47) for "Institution building for Asylum in North Africa" states:

"intercepted migrants, as well as those returned from EU member States under bilateral agreements, are routinely detained and, wherever feasible, returned to their home countries. These measures are often carried out without the necessary legal safeguards and without international monitoring.

Despite repeated interventions UNHCR's access to these persons is severely restricted everywhere in the region".

Under this agreement, one of the goals is "to develop basic protection mechanisms in North African States". There is foreseen the deployment of more UNHCR personnel in Morocco and other North African states for a "more effective delivery of UNHCR protection and institution-building responsibilities through enhanced presence on the ground". Another objective is "to sensitize government officials to the plight/needs of refugees and to train them on international refugee law", through the organization of refugee law training workshops.

It is obvious that Spain has not waited enough for UNHCR to complete the enormous task of "institution building for Asylum in North Africa" before urging Morocco to cooperate with its immigration policies. It is obvious that the EU is aware of this, as it is signatory of the above mentioned statements.

We have no mandate and we are not a leading agency, so we cannot go further than this. But we are confident that you and your wonderful team, that we had the honor to meet during last pre-ExCom meeting with NGOs, will take wise steps that will lead to prevent this flagrant violation to go on.

It may be time to remind the EU that the commended task of institution building for asylum in North Africa is not completed, and cooperating, supporting or funding the above mentioned practices is cooperating, supporting and funding the violation of International Conventions.

PLEASE BE AWARE THAT A QUICK INTERVENTION OF UNHCR FROM GENEVA AND FROM MOROCCO MAY PREVENT THESE FORESEEN REFOULEMENTS TO TAKE PLACE.

We thank you for the attention paid to this and for your great job supporting refugees.

Best regards,

Fernando Herrera Inaraja
C.E.A.R. (Comisión España de Ayuda al Refugiado)

Droit d'asile au Maroc : le HCR s'en mêle ("Aujourd'hui le Maroc", 21 octobre 2005)

En mission actuellement au Maroc, une équipe du HCR tente de s'opposer à l'expulsion d'immigrés clandestins ayant déjà déposé leur droit d'asile. Un problème complexe.

Face à une Europe soucieuse des droits de l'Homme mais transformée en forteresse, le Maroc se retrouve seul devant la gestion du drame de l'immigration clandestine. Les rapatriements massifs via des ponts aériens ont été plutôt bien vus à Bruxelles, qui conditionne toute aide pour lutter contre le fléau à des «gestes de bonne volonté» de la part des pays de transit comme le Maroc. Seulement, du point de vue du HCR, les personnes ayant déjà déposé un droit d'asile au Maroc, donc rentrant dans les procédures prévues par la Convention de Genève de 1951, ne peuvent être expulsées.

L'agence onusienne qui a dépêché une équipe d'experts au Maroc, estime qu'il y a eu dans la vague d'expulsion de ces dernières semaines, des demandeurs d'asile. Difficile d'avancer des chiffres précis. N'étant pas un pays d'asile, le Maroc n'a enregistré que 177 dossiers de demandes, d'ailleurs toutes refusées. Selon Ekber Menemencioglu, directeur pour l'UNHCR du bureau de l'Asie centrale, Asie du Sud-Ouest, Afrique du Nord et Moyen-Orient, des dizaines de ressortissants de l'Afrique subsaharienne possédant des papiers d'identité délivrés par le HCR ont été arrêtés par les autorités marocaines, et sont victimes de mesures de répression à l'encontre des immigrants clandestins. Le HCR estime que ces personnes, «relevant de son mandat, ne doivent pas être expulsées vers un pays où elles risqueraient de se trouver en situation de danger, d'autant plus que nous avons demandé, à plusieurs reprises, de pouvoir se rendre auprès d'elles, en vain jusqu'à maintenant", a ajouté M.E. Menemencioglu.

Côté marocain, aucune réponse officielle n'a encore été donnée par rapport aux requêtes formulées par le HCR.

De son côté, l'Union européenne qui presse le Maroc de freiner ce flux indésirable, émet des «doutes» sur la capacité réelle du Royaume à fournir une protection effective aux personnes demandant l'asile. Des termes consignés dans un rapport datant de mercredi. «Un doute persiste quant à la capacité du Maroc d'offrir dans la pratique une protection effective à tous ceux qui demandent l'asile sur son territoire, lit-on dans ce rapport élaboré par la mission technique de l'UE, rentrée le 11 octobre courant d'une visite au Maroc et dans les présides occupés de Sebta et

Melillia».

Ce n'est pas tant la législation marocaine, à jour sur les conventions internationales sur le droit d'asile, que les structures adéquates, absentes, qui rendent la situation des demandeurs d'asile difficile. «Aucune structure compétente ne semble avoir été mise sur pied pour recueillir les réclamations des réfugiés », note le rapport qui parle de confusion dans les procédures adéquates de demande d'asile.

Le HCR qui reconnaît à tout gouvernement le droit légitime de gérer toute migration irrégulière souligne que souvent, il y a des personnes cachées dans ces flux, fuyant des persécutions et la violence, qui méritent d'avoir accès à une procédure d'asile en bonne et due forme". L'organisation dit avoir insisté auprès des autorités marocaines pour "le respect des principes internationaux de protection, tout particulièrement en ce qui concerne le refoulement, et pour un traitement humain de toute personne". Mal préparé face à un tel flux et mis à rude épreuve devant une Europe barricadée et jalouse de ses frontières, le Maroc se retrouve seul face à un problème européen. Ce que souligne en substance la mission du HCR, appelant de ce fait à intensifier la coopération avec les pays de transit bordant les frontières sud de l'Europe pour leur permettre de mieux gérer l'immigration et de fournir une protection adéquate aux réfugiés. Un prêche dans le désert ?

www.aujourd'hui.ma/actualite-details40787.html

Le gouvernement marocain conteste les déclarations du HCR selon lesquelles la mission envoyée dans le pays n'aurait pas les moyens de travailler.

Gobierno marroquí contesta declaraciones del ACNUR (Rabat, 21 de octubre, Euronoticias)

El gobierno marroquí definió como "muy desagradables" las afirmaciones atribuidas por la prensa a una autorizada fuente del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR), según la cual una misión del organismo enviada a ese país habría tenido problemas para realizar su trabajo.

Un comunicado del ministerio de Exteriores, citado por la agencia oficial Map, precisó que las autoridades de Rabat habían dado su consentimiento para la misión del ACNUR y quedaron "sorprendidas por el hecho de que la misión llegara a Marruecos incluso antes de que se llegara a un acuerdo y se fijara una agenda".

Además, en el mismo comunicado se deplora el hecho de que la oficina del ACNUR en Rabat sostenga haber informado sistemáticamente a las autoridades marroquíes sobre intentos de extraditar a personas que presentaron requerimientos de asilo político.

"De los desagradables incidentes del pasado 28 de septiembre en las cercanías de Ceuta y Melilla, el ministerio de Exteriores recibió solamente dos listas del ACNUR, con la identidad de 6 y de 42 personas, respectivamente, que habían pedido asilo político", agrega la nota. (ANSA)

http://www.ansa.com.br/html/e_materia.asp?id_editoria=21&materia=29696

Maroc : le HCR reçoit des garanties que sa délégation aura accès aux migrants subsahariens

ACNUR recibe garantías de Marruecos de que tendrá acceso a los

inmigrantes subsaharianos (Ginebra, 21 de octubre, EUROPA PRESS)

El Alto Comisionado de Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR) señaló hoy viernes que ha recibido garantías de Marruecos de que tendrá acceso a los inmigrantes subsaharianos en territorio alauí.

"Nuestro equipo de las oficinas de Ginebra que fue a Marruecos el pasado 11 de octubre, se entrevistó ayer con responsables gubernamentales, quienes dijeron a ACNUR que tendrá acceso a las personas que necesiten atención", señaló un portavoz de esta oficina de la ONU.

Asimismo, indicó que está previsto para hoy otra reunión en Rabat para trabajar en los "compromisos concretos" que permitan el trabajo de ACNUR para atender a los inmigrantes que soliciten asilo político o aleguen ser refugiados.

El secretario general de la ONU, Kofi Annan, ya se refirió la pasada semana a este caso. En primer lugar reiteró al Gobierno español que verifique si los inmigrantes que entran ilegalmente en España quieren asilo o refugio antes de proceder a su expulsión.

"Hay algunos en estos grupos (de inmigrantes ilegales) que pueden ser demandantes de asilo o refugiados, de modo que se tienen que supervisar los grupos antes de expulsarlos a todos", comentó en Salamanca al margen de la XV Cumbre Iberoamericana.

Annan afirmó además que la ONU está trabajando con España para enviar un equipo de ACNUR a Ceuta, Melilla y Canarias. De hecho, ya hay uno trabajando "muy eficientemente" en Melilla, declaró

Finalmente, indicó que existe una "muy buena cooperación" entre ACNUR y Mauritania, que espera que se repita también con el equipo que este organismo tiene ya en Marruecos

<http://www.europapress.es/europa2003/noticia.aspx?cod=20051021191241&tabID=1&ch=69>

Comunicado de Prensa: de SOS Racismo (23 de octubre)

La Federación de Asociaciones de SOS Racismo emite este comunicado ante la gravísima información que nos llega desde Marruecos, donde las 73 personas recluidas en un presidio de Tánger, que creemos fueron devueltas de manera irregular por el estado español, están siendo trasladados en 2 grupos hacia el sur del país, a un destino desconocido.

Recordamos que este pasado viernes, SOS RACISMO, en coordinación con otras asociaciones, interpuso en los Juzgados de Melilla un recurso contencioso administrativo de protección de los derechos fundamentales de estas 73 personas, precisamente por las irregularidades que se cometieron en su devolución y por el riesgo que existe para su vida e integridad.

La reacción de los gobiernos español y marroquí, lejos de ser respetuosa por una vez con la legalidad internacional, parece, por las noticias que nos llegan, que ha sido tratar de hacer "desaparecer" el problema. En este recurso se pedía como medida cautelar la vuelta de estas personas a territorio español por el riesgo que había para su vida. Si ahora son deportados, será imposible la resolución de este contencioso y con ello el estado de derecho sufrirá una nueva violación, cometida tanto por quien la lleva a cabo, en este caso las autoridades marroquíes, como por quien mira hacia otro lado, con indicios de sospechosa connivencia, como es el casodel gobierno español.

De confirmarse que están siendo llevados a las bases militares, de las que están siendo repatriados a sus países de origen, como así parece, se consumaría una vulneración de los derechos humanos, y en particular de la Convención de Ginebra, ya que entre este grupo hay numerosos solicitantes de asilo, perfectamente identificados, cuya devolución a su país sería ilegal.

Unas bases militares, a las que parece se dirigen, donde permanecen hombres, mujeres y niños, casi sin comida y sin atención médica, en condiciones infrahumanas. Un lugar al que en el día de ayer acudió el embajador de Nigeria en Marruecos, a pesar de estar recluidos solicitantes de asilo de este país, en una nueva violación de la Convención de Ginebra de 1951.

Por ello, exigimos en nombre de los principios de las declaraciones internacionales de los derechos humanos, ante el riesgo de deportación de estas personas:

- Al gobierno marroquí, que deje de reírse de la legalidad internacional y respete las convenciones que ha firmado, entre ellas las de Ginebra, que dé un trato humano a estas personas y paralice cualquier intento de repatriación.
- Al gobierno español, que deje de alabar a las autoridades marroquíes por "quitarles un problema", y exija a este país que paralice las deportaciones, en tanto en cuanto se resuelve el proceso judicial abierto en su favor, respetando así el estado de derecho.
- A las instituciones internacionales, que intervengan de una vez ante tanta vulneración de los derechos fundamentales de los migrantes, tanto por parte de quien la está realizando como por quien la está pagando y mirando hacia otro lado.

Asimismo, SOS RACISMO anuncia que mañana a primera hora, presentará en los Juzgados de Melilla un escrito pidiendo la resolución inmediata de la medida cautelar solicitada en el caso de estas 73 personas, para evitar su deportación.

Federación de Asociaciones de SOS Racismo del Estado Español

Un rapport d'Amnesty relève que des demandeurs d'asile et des réfugiés auraient été refoulés du Maroc

Amnesty International et les immigrants africains Le royaume marocain épinglé (El Watan, 26 octobre 2005)

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Madrid, Javier Zúñiga, le conseiller principal pour les programmes régionaux du secrétariat international, a révélé que des atteintes aux droits humains caractérisées sont commises contre les migrants aux frontières de l'Europe.

Le rapport relève que même la mission technique de l'UE, envoyée récemment dans cette zone, a reconnu l'absence d'une protection adéquate des réfugiés au Maroc. La mission de l'Union européenne, poursuit le rapport d'AI, a été informée de ce que ce manque de protection qui avait conduit au refoulement, par les autorités marocaines, de demandeurs d'asile et de personnes déjà reconnues comme des réfugiés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les autorités marocaines ont ainsi « conduit des centaines de migrants, parmi lesquels des demandeurs d'asile, près de la frontière algérienne, avec pour consigne de franchir la frontière à pied et de se rendre dans les localités algériennes les plus proches ». AI n'a pas manqué de constater

que « les forces de sécurité avaient eu recours à une force illégale et disproportionnée, en utilisant notamment des balles réelles ». Le fait le plus grave a été commis dans la nuit du 28 au 29 septembre, où 11 personnes sont mortes et plusieurs autres ont été grièvement blessées. Plusieurs centaines de personnes tentaient alors de pénétrer dans le territoire espagnol en escaladant deux clôtures de barbelés qui séparent Ceuta du territoire marocain et se sont trouvées face à des agents des forces de l'ordre des deux pays. Deux corps ont été retrouvés du côté espagnol de la clôture, et les trois autres du côté marocain. Bien que les cinq victimes aient été blessées par balle, on ignore encore quel type de munition a été utilisé. On n'a pas établi non plus si les coups de feu ont été tirés par des représentants des forces de l'ordre espagnols, marocains ou les deux. Amnesty International craint que la réaction de l'Union européenne à cette crise récente, qui fait suite à des événements similaires en Italie et à Malte, soit encore centrée presque exclusivement sur le contrôle de l'immigration illégale. Le rapport d'AI indique par ailleurs que lors d'incursions menées ces trois derniers jours dans des camps improvisés installés à proximité des territoires espagnols, les forces de sécurité marocaines auraient arrêté plus de 400 migrants, en raison de leur présence illégale au Maroc, et détruit leurs abris. Hier encore, 73 immigrants clandestins arrêtés par les autorités marocaines dans la région de Tanger ont décidé d'observer une grève de la faim pour protester contre les conditions de leur détention dans un centre de transit. Ces clandestins, dont des Congolais, des Maliens, des Camerounais, des Libériens et des Sénégalais se sont confiés au quotidien Al Mounataf en soulignant qu'ils ont décidé d'observer cette grève de la faim pour « obliger les autorités marocaines à améliorer les conditions de leur détention dans le centre de transit Ziaten » à Tanger. Par ailleurs, des dizaines d'immigrants clandestins se sont terrés dans les forêts près de Tanger, certains creusant des grottes, pour se cacher et éviter d'être arrêtés par les forces de sécurité marocaines, rapporte également Al Mounataf.

[S. E. Belabès](#)

Le Maroc dément les affirmations d'Amnesty

Le Maroc dénonce le rapport «tendancieux» d'Amnesty sur les clandestins (Le Matin.27 octobre)

Nabil Benabdallah, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, a qualifié de «tendancieux» le rapport d'Amnesty International rendu public mercredi dernier lors d'une conférence de presse tenue à Madrid. «Nous nous inscrivons en faux contre ces affirmations. (...) Nous aimerions avoir des preuves palpables de ces affirmations», a répondu Nabil Benabdallah dans une déclaration accordée à l'Associated Press. «Le traitement global a été un traitement soucieux des droits des migrants et des droits de l'Homme, même si des erreurs ont été commises ça et là», a-t-il ajouté.

(...)

El Mahjoub Rouane | LE MATIN

Le HCR regrette les déclarations malencontreuses d'un de ses porte-paroles et qualifie sa coopération avec le Maroc d' « amicale et sérieuse »

Emigration : les excuses du HCR au Maroc (Le Matin, 28 octobre)

La question de l'immigration clandestine fait encore réagir beaucoup de responsables tant au niveau national qu'international. L'Espagne a en effet fait valoir jeudi devant le Sommet informel des chefs d'Etat et de gouvernement européens, réunis près de Londres, que le Maroc ne peut pas faire face, à

lui seul, à la crise provoquée par l'afflux massif des migrants subsahariens et qu'il devait être aidé par une action solidaire de la part de l'Union européenne

Parallèlement, une délégation du HCR effectue sa visite au Maroc pour dialoguer avec les autorités marocaines au sujet du mandat du HCR en rapport avec l'effort de lutte du Royaume contre la migration clandestine.

Mme Menikdiwela, Chef de Secteur, Afrique du Nord et du Moyen Orient au sein du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), s'est dit consciente que le problème de l'immigration clandestine affecte les pays d'origine, de transit et d'accueil. Les gouvernements des pays d'accueil ont «le pouvoir légitime» de faire face à ce fléau, a-t-elle ajouté, soulignant que la seule préoccupation du HCR est de «pouvoir assurer une protection internationale aux personnes qui ont fui leur pays à cause de la guerre»

Le HCR salue sa coopération avec le Maroc (Le Matin, 28 octobre)

Mme Ruven Menikdiwela, Chef de Secteur, Afrique du Nord et du Moyen Orient au sein du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a qualifié, jeudi à Rabat, de "malencontreuse" une déclaration faite par un des porte-parole du HCR accusant le Maroc d'avoir expulsé deux Maliens détenteurs de la carte de réfugié.

Il s'agit là "d'une déclaration prématurée et malencontreuse", a-t-elle confié à la MAP rappelant avoir présenté ses excuses aux autorités marocaines. Les autorités marocaines et le HCR entretiennent une coopération "amicale et très sérieuse" en vue de parvenir à une solution à la question des demandeurs d'asile, a assuré Mme Menikdiwela, qui effectue actuellement une visite au Maroc à la tête d'une délégation du HCR.

La délégation du HCR effectue sa visite au Maroc pour dialoguer avec les autorités marocaines au sujet du mandat du HCR en rapport avec l'effort de lutte du Royaume contre la migration clandestine. "Il existe un terrain d'entente entre les autorités marocaines et la délégation du HCR", a-t-elle souligné faisant état de l'établissement d'une liste de 86 demandeurs d'asile dont il sera procédé à l'identification.

Parmi ces personnes, une seule qui est "sur le chemin de Rabat" a le statut définitif de réfugié, a-t-elle précisé.

Interrogée sur le risque qu'il y a de voir la délivrance du certificat du HCR devenir un moyen détourné de légaliser l'immigration clandestine, Mme Menikdiwela a indiqué qu'elle partage "l'inquiétude des autorités marocaines à ce sujet", faisant savoir que le Haut commissariat "suit de très près cette question et mettra en place un système plus rigoureux pour s'assurer que seule les demandeurs d'asile de bonne foi auront droit à la carte du HCR". La responsable du HCR a souligné, à cet égard, que le système d'enregistrement "sera amélioré", faisant état de discussions entre le Maroc et le Haut commissariat pour "la mise en place d'un mécanisme impliquant les autorités marocaines pour une meilleure gestion de cette question". Réagissant aux informations faisant état de falsification des cartes du HCR, Mme Menikdiwela a reconnu être au fait de ces manœuvres ourdies par des "personnes de mauvaise foi", soulignant qu'une procédure a été établie pour réduire, voire même "éliminer ces actes frauduleux".

Concernant l'utilisation de l'argent pour l'obtention des certificats du HCR, elle n'a pas exclu cette hypothèse, précisant qu'une enquête est diligentée pour complément d'information.

Mme Menikdiwela s'est dit consciente que le problème de l'immigration clandestine affecte les pays d'origine, de transit et d'accueil. Les gouvernements des pays d'accueil ont "le pouvoir légitime" de faire face à ce fléau, a-t-elle ajouté, soulignant que la seule préoccupation du HCR est de "pouvoir assurer une protection internationale aux personnes qui ont fui leur pays à cause de la guerre".

Grève de la faim pour le droit d'asile au Maroc

Asylum-seekers start hunger strike (AFP tuesday 01 November 2005)

A group of asylum-seekers from Africa and Asia have begun a hunger strike at a detention camp in southwestern Morocco in an attempt to gain refugee status from the UN.

The asylum-seekers started their strike on Sunday to get their status quickly recognised by the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), the Moroccan Association of Human Rights (MAHR) said in a statement on Monday.

The authorities in the city of Ghalimim said 71 illegal immigrants from the Ivory Coast, Congo, India and Bangladesh were on a hunger strike over the poor conditions of the military barracks where they have been held, as part of a group of 247 people, for the past two weeks.

A UNHCR official in Rabat, Johannes Van der Klaauw, said they had sent the Moroccan authorities a list of 85 names of immigrants who are recognised by the HCR as asylum-seekers but had so far received no reply. "We have reason to believe that part of this group is in Ghalimim and we hope to go there. This request becomes even more urgent because of this hunger strike. For the moment, we have not received authorisation," Van der Klaauw said.

Flood of applications

However the HCR will be re-examining these cases "to make sure of the difference between economic immigrants and people who have fled for political reasons", he said.

About 1700 applications for asylum have been received and more than 40 arrive each day at the HCR. Under the current process a person seeking refugee status is registered and must pass an interview. While waiting for the decision the person obtains a certificate valid for three months, but renewable, proving he is an asylum-seeker. There are currently 275 such people in Morocco. If rejected, there are 30 days in which to make an appeal and a new inquiry process is started. During this time the applicant is under the protection of the UNHCR and cannot be returned home. Meanwhile the Moroccan authorities said they had intercepted two boats carrying 64 illegal immigrants, heading for Spain, off the north coast of the North African country.

Maroc: 71 émigrants illégaux en grève de la faim pour le droit d'asile, (31 octobre, AFP)

GUELMIM, - Soixante et onze émigrants clandestins ont entamé dimanche une grève de la faim dans le camp de Guelmim (sud-ouest) pour obtenir de l'ONU le statut de réfugiés, a-t-on appris lundi auprès de l'Association marocaine des droits humains (AMDH). "Demandeurs d'asile, ils ont commencé une grève de la faim illimitée pour obtenir du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) une régularisation rapide de leur situation", a indiqué l'AMDH dans un communiqué parvenu à l'AFP.

Contactées par l'AFP, les autorités de Guelmim ont confirmé que 71 illégaux affirmant être originaires notamment de Côte d'Ivoire, du Congo, d'Inde et du Bangladesh sont en grève de la faim. Selon elles, ils protestent "contre les mauvaises conditions de leur internement depuis deux semaines dans la caserne militaire de Guelmim". Il y a actuellement 267 émigrants dans ce campement.

Interrogé par l'AFP, M. Johannes Van der Klaauw, responsable du HCR à Rabata indiqué être au courant de cette grève de la faim. "Il y a dix jours, nous avons soumis aux autorités marocaines une liste de noms de 85 personnes possédant une lettre d'attestation de demandeur d'asile et dont nous ignorons où elles se trouvent", a-t-il déclaré. "Nous avons des raisons de penser qu'une partie d'entre elles sont à Guelmim et nous souhaitons donc nous y rendre. Cette requête devient d'autant plus urgente en raison de cette grève. Pour le moment, nous n'avons pas obtenu l'autorisation", a-t-il ajouté.

Il a par ailleurs précisé que le HCR à Rabat allait réexaminer l'attribution de ces lettres d'attestation de demandeurs d'asile "pour bien faire la différence entre des émigrants économiques et des personnes ayant fui pour des raisons politiques leur pays".

Plus de 1.700 dossiers de demandeurs d'asile ont été déposés et une quarantaine arrivent chaque jour sur les bureaux du HCR. "Il y a un véritable engorgement qui ne nous permet pas d'examiner rapidement les dossiers afin d'accorder le statut de réfugiés à ceux qui y ont droit". Selon la procédure en vigueur, une personne, qui demande le statut de réfugié, est enregistrée et doit passer un entretien. Il obtient, en attendant la décision, un document valable trois mois, mais renouvelable, prouvant qu'il est demandeur d'asile.

Si sa demande est rejetée, il a 30 jours pour faire appel, et une nouvelle enquête démarre. Durant, toute cette période, il est sous la protection du HCR et ne peut être renvoyé dans son pays. Il y a actuellement au Maroc 275 personnes ayant obtenu le statut de réfugiés.

D'autre part, la gendarmerie marocaine a indiqué avoir intercepté lors du week-end deux embarcations transportant 64 candidats marocains à l'immigration irrégulière au large des côtes du nord du Maroc alors qu'elles se dirigeaient vers l'Espagne.